FRANCE FORUM

N° 48. — MAI 1963 — 2 F

VERS L'UNITÉ DU MONDE ARABE ?

Colloque " France-Forum " de Saint-Germain-en-Laye

la démocratie à refaire

Rapports de René Rémond, Georges Vedel, Jacques Fauvet, Etienne Borne, et débats

LES ÉDITIONS OUVRIÈRES

UN OUVRAGE INDISPENSABLE

DE CULTURE POLITIQUE

- Assistons-nous à une dépolitisation ou à une mutation des formes de la vie politique ?

- La meilleure organisation des pouvoirs démocratiques se réalise-t-elle dans un régime présidentiel ?

- Quels sont les moyens d'assurer une liaison organique et vivante entre le peuple et le pouvoir ?

- Quels peuvent-être les fondements philosophiques de la démocratie ?

A ces interrogations essentielles, des hommes politiques de partis différents, des syndicalistes ouvriers et paysans, des journalistes et des universitaires répondent dans un ouvrage qu'il faut lire si l'on veut tenter de prévoir le visage de la France politique de demain :

« LA DEMOCRATIE A REFAIRE »

Prix : 15 Fr.

Pour faire connaître FRANCE-FORUM

Demandez des numéros spécimens qui vous seront adressés GRATUITEMENT

FRANCE-FORUM

Comité d'Etudes et de Confrontation

Jean AUBRY, Alain BARRERE, Théo BRAUN Maurice BYE, Jean CONILH, P.-B. COUSTE, Michel DEBATISSE, Eugène DESCAMPS, Léon DUBOIS, Jacques FAUVET, François FONTAINE Pierre FOUGEYROLLAS, Henri FRENAY, Georges HOURDIN, Georges LE BRUN-KERIS, Jacques MALLET, André PHILIP, René REMOND, Pierre-Henri SIMON, Pierre-Henri TEITGEN, Etienne BORNE, Jean LECANUET.

- Rédacteur en chef : *Henri BOURBON.*

PHOTOS

—

Couverture : Magnum.

Forum : Marick, Dalmas, Holmes-Lebel.

Questions d'aujourd'hui : Rapho.

Etude : Roger Viollet.

FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :
Etienne Borne, Henri Bourbon, Jean Lecanuet.

68, rue de Rennes - Paris (VI^e^)
C.C.P. Paris 14-788-84 — Tél. : LIT. 68-93

Prix de vente au numéro ..... 2 F
Abonnement : 8 numéros par an ..... 15 F

SOMMAIRE

N° 48 — MAI 1963 — 2 F

AU FORUM

Les Problèmes du monde arabe, AVEC JEAN LACOUTURE, EDOUARD SABLIER, MAURICE SCHUMANN 3

ETUDE

L'Antiparlementarisme sous la III^e^ République, PAR BENOIT JEANNEAU 14

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

La Grève des mineurs : manifestation d'une mutation sociologique, PAR JULES CLAUWAERT 22

TEMOIGNAGE

L'Indispensable Parlementaire, PAR ROBERT BURON 26

POLEMIQUES ET DIALOGUES 2

PROPOS DU TEMPS

Rome et Moscou, PAR ETIENNE BORNE 34

CINEMA

Vitalité du cinéma italien, PAR HENRI BOURBON 29

NOTES DE LECTURES

« Le Meilleur Combat », de Amar Ouzegane, par Yves Chataigneau 32

Polémiques et Dialogues

Une fausse querelle

Nous croyions qu'un laïque, et de surcroît français et philosophe, avait été désigné comme observateur au concile. Nous connaissions même son nom, son passé, son œuvre toute nourrie de pensées et d'espérances œcuméniques et au surplus l'existence de Jean Guitton est aisément constatable en Sorbonne (quand il n'est pas à Rome), à l'Académie française et dans toutes les bonnes librairies. Illusions que tout cela. Il n'y a pas de laïques au concile. Un dominicain collaborateur de « Témoignage Chrétien » à qui il arrive de manier la plume comme une épée et qui s'est illustré par une collision mémorable avec François Mauriac, laquelle les a laissés assez meurtris l'un et l'autre, vient de nous avertir que nous étions bien abusés pour la raison toute simple que Jean Guitton n'est pas un vrai laïque, mais un clerc déguisé en laïque, ou plus gravement que son existence participe au mélange bâtard de deux essences mal compatibles, celle du clerc et celle du laïque. On n'imaginait pas que le Père Duployé, qui est un fort bon thomiste, fût capable de platoniser au point d'avoir le culte de la séparation et de la pureté des essences. On pensait plutôt que dans une chrétienté en état de concile il y a un sacerdoce du laïque chrétien enfin théologiquement reconnu, de même qu'un clerc n'abdique pas en recevant le sacrement de l'ordre cette présence au monde et cette responsabilité du siècle qui sont vertus plus proprement laïques.

Si bien que la querelle faite à Jean Guitton pourrait bien être une fausse querelle. Ce fut en tout cas une belle bagarre, assaisonnée de tout ce qu'il faut de tintamarre et de confusion pour soulever les passions affrontées des catholiques de droite et des catholiques de gauche, car les amis de Jean Guitton crièrent dans « La France catholique » à « l'inqualifiable agression » contre leur grand homme. Et il a fallu que Jean Guitton usât lui-même heureusement d'un autre style pour se défendre avec un humour, une douceur, une onction que, pour ne pas faire rebondir un inutile débat, nous nous garderons de dire cléricaux. On constatera seulement qu'un seul laïque ne saurait représenter tout le laïcat chrétien, innombrable et mouvant comme la mer, mais que le choix d'un philosophe de formation augustinienne et newmanienne, accueillant à nombre de thèses et d'interrogations de la philosophie moderne, pourrait signifier que la pensée dans l'Eglise se met elle aussi à l'heure œcuménique. Ainsi s'évanouirait la fausse querelle.

L'encyclique et l'ouverture à gauche

Tout semble se passer comme si le pape était semblable à un prince pris entre la poussée des états généraux qu'il vient de réunir et qui le solliciterait vers le large et la pression de sa cour qui chercherait à le retenir sur les vieux rivages. Analogie lointaine et approximative, car Jean XXIII paraît bien décidé, comme le montre l'encyclique « Pacem in terris », à ne pas sacrifier les états généraux à la cour, on veut dire le concile à la curie. Le texte romain va jusqu'à envisager une sorte d'œcuménisme politique qui permettrait une collaboration pour le bien temporel de la cité entre catholiques et non-catholiques, même si ces derniers appartiennent à des « mouvements historiques » qui puisent leur inspiration dans des philosophies humainement erronées et chrétiennement condamnables ; car le « mouvement » et la « philosophie » ne sont pas une seule et même chose. S'agirait-il d'une « ouverture à gauche » qui irait plus loin encore que celle que M. Fanfani a bien du mal à faire accepter à la clientèle catholique de la démocratie chrétienne ? Les interdits qui disent impossibles contacts et coopérations entre catholiques et communistes seraient-ils en passe d'être révisés ? Aussi certains milieux romains proches de la curie craignant que l'opinion catholique italienne ne soit désorientée, faute de consignes précises, et peut-être aussi pour rassurer leur propre inquiétude, ont-ils rappelé, non sans une lourdeur appuyée, que les anciennes défenses n'étaient nullement abrogées.

Un passage, trop peu remarqué, de l'encyclique, permettrait peut-être de débrouiller cette confusion. La décision de coopération, écrit Jean XXIII, « appartient avant tout aux hommes les plus influents sur le plan politique et les plus compétents dans le domaine en question ». C'est dire fort clairement que les catholiques politiquement engagés doivent prendre eux-mêmes leurs responsabilités et assumer les risques de telle ouverture ou de telle autre en ne prenant conseil que de leur conscience chrétienne et de ce qu'ils peuvent posséder de sagesse naturelle, sans demander de permission ou d'approbation aux autorités spirituelles dont la vocation et la compétence sont autres. Cette reconnaissance de la liberté des laïques catholiques est bien à sa place dans une encyclique qui libère la pensée et l'action chrétiennes d'un certain nombre de servitudes cléricales.

De quelle Rome est-il Romain ?

Une logique rigoureuse ; des développements denses et brefs ; un jeu d'antithèses qui, négligeant l'entre-deux ne considère que l'alternative du pire et du meilleur, l'interpellation directe de l'adversaire réduit d'autorité à quelques gros traits schématiques ; un art de dissimuler la partialité d'une action en la rattachant à quelque maxime d'une généralité intemporelle : les discours du général de Gaulle ressemblent à ces harangues que Tite-Live ou Tacite mettent dans la bouche des hommes illustres de l'histoire romaine. Et le contenu en est aussi romain que le style : lorsque le président de la République gourmande les syndicats, dissidents de l'intérêt national, explique aux prolétaires que l'agitation sociale coûte cher à tout le monde, et, illuminé par le bon sens, démontre qu'on ne peut donner plus qu'on a, ni dépenser plus qu'on ne gagne, une oreille distraite ou malveillante pourrait croire que les temps de M. Pinay sont revenus, alors que cette éloquence descend d'un passé plus lointain et plus glorieux et nous fait réentendre la voix de Menenius Agrippa, patricien de Rome, exhortant la plèbe gréviste, retirée dans l'oisiveté du mont sacré, à quitter ses griefs partisans et à réintégrer à l'appel de l'Etat l'unité nationale ; lorsque le général de Gaulle veut qu'il n'y ait de peuple que par l'indépassable Etat, un, indivisible, souverain, que la France mette son ultime confiance dans la seule France, et que la décision de lancer la foudre sur l'injuste agresseur appartienne aux seuls pouvoirs de la République, son propos renvoie, par-delà un nationalisme jacobin ou barrésien, à cette image exemplaire de l'Etat qu'inventèrent et qu'exaltèrent les consuls et les césars romains.

Il est cependant une autre Rome, celle qui, sans se laisser intimider par les faisceaux des licteurs, soumet les Etats et les souverainetés nationales à l'absolu de la personne et au bien commun de tous les hommes ; celle qui, congédiant la vieille sentence latine, affirme que préparer la guerre n'est pas le bon moyen d'avoir la paix. De laquelle des deux Romes, Charles de Gaulle est-il romain ?

AU FORUM

H. BOURBON. — Tandis que le cinéma popularise, en la simplifiant, la figure de T.E. Lawrence, le héros énigmatique de la révolte arabe, les rêves d'unité arabe de ce poète de l'action que fut l'auteur des « Sept piliers de la Sagesse » paraissent susceptibles de prendre corps dans un avenir peut-être proche bien que toutes les difficultés soient loin d'être levées.

Aujourd'hui l'arabisme ou le panarabisme, qui ne se confond pas avec le nationalisme, est une force avec laquelle le monde doit compter. Les récents coups d'Etat militaires qui ont provoqué des changements de régime au Yémen, en Irak, en Syrie se sont réalisés au nom de l'arabisme. L'indépendance algérienne a été conquise sous le drapeau de l'arabisme. C'est en invoquant l'arabisme et le socialisme arabe que le colonel Nasser galvanise les masses égyptiennes.

Enfin c'est l'arabisme qui a inspiré la création de l'Etat Fédéral de la R.A.U. avec trois provinces : syrienne, irakienne, égyptienne, une capitale : Le Caire, un parti unique, un président : Nasser.

L'arabisme se nourrit du sentiment de l'unité arabe, de l'aspiration des Arabes à l'union, de leur foi en l'appartenance à une nation arabe ayant un sol, une histoire, une langue, une religion. L'article premier des Statuts du Baath ou parti de la renaissance arabe, propose une définition significative de l'arabisme : « La patrie arabe forme une entité politique et économique indivisible. Aucun pays arabe ne peut vivre à l'écart des autres. La nation arabe forme une entité culturelle. Toutes les différences existant entre ses fils sont fortuites et négligeables. Elles disparaîtront toutes avec l'éveil de la conscience arabe. »

Et nous trouvons dans l'article 7 une délimitation géographique de la grande patrie arabe qui « s'étend

entre le mont Taurus, la mer arabe, le golfe Persique, les monts d'Ethiopie, le Sahara, l'océan Atlantique et la mer Méditerranée. »

La Charte d'action nationale édictée par Nasser en 1962 et approuvée par le Congrès Egyptien des forces populaires se proclame « le Coran philosophique, politique, économique et social de la nation arabe » c'est-à-dire la doctrine d'un socialisme arabe, inspiré de principes marxistes mais respectueux de l'Islam, doctrine autour de laquelle se fera l'unité arabe.

La Charte nationale de 1962 affirme : « Dans le monde arabe, toute unité partielle, qui est l'expression de la volonté de deux peuples au moins de la nation arabe, constitue un pas progressiste vers l'unité, qui nous rapproche de l'unité totale, lui prépare la voie et fixe encore plus profondément ses racines dans le sol arabe. » Elle précise aussi que « la responsabilité de la R.A.U. à assurer le progrès, le consolider et le protéger s'étend à toute la nation arabe. »

Mais évidemment, l'arabisme n'est pas une création de Nasser, du Baath, ni de Lawrence et de ses bédouins. Sous la domination turque, il fut le ferment de l'action des groupes arabes qui s'efforcèrent d'organiser, au XIX[e] siècle, la lutte contre l'Empire ottoman.

Le regroupement des Arabes n'est plus du domaine de l'utopie, il pose un certain nombre de problèmes et d'interrogations très actuels que mettent en évidence les événements qui se déroulent d'Alger à Bagdad, de Rabat à Damas et au Caire.

Jusqu'à présent nous étions surtout frappés par les rivalités et les hostilités qui divisaient les pays arabes, ainsi la Ligue Arabe créée en 1945 pour assurer la coordination de l'action politique et la coopération entre Etats arabes devint très vite le théâtre de leurs discordes et de leurs anathèmes. Aujourd'hui, bien que des oppositions, des suspicions, des divergences, des accusations maintiennent un climat d'affrontement, d'instabilité et de complots, on a l'impression que la cause de l'union des Arabes fait des progrès. Cette impression est-elle fondée, et dans ce cas sous l'égide de quelle puissance, sous l'impulsion de quels leaders, autour de quel axe et selon quelle formule l'unité arabe s'accomplira-t-elle ?

France - Forum a demandé à Edouard Sablier du « Nouveau Candide », à Jean Lacouture du « Monde » et à Maurice Schumann, président de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale, d'échanger leurs opinions sur l'évolution du monde arabe et de confronter leurs jugements sur les forces qui ébranlent le Moyen-Orient enfiévré et les influences qu'elles exercent.

Il serait intéressant qu'Edouard Sablier qui revient du Proche-Orient, nous donne ses impressions sur les révolutions qui se sont succédées au cours des derniers mois dans cette partie du globe. Mais d'ici la publication de ce numéro de *France - Forum* nous connaîtrons peut-être d'autres manifestations de la fièvre proche-orientale...

E. SABLIER. — Au cours des derniers six mois, trois révolutions se sont produites dans l'Orient arabe. Elles ont évolué selon le même processus, ont abouti à l'instauration de gouvernements se reçommandant de principes communs. Elles ont, par là même, placé les trois pays qui en furent les théâtres dans la même perspective par rapport à la lutte Est-Ouest.

Au Yémen, le coup d'Etat a été l'œuvre de ce qu'il est convenu d'appeler les « forces armées » sous le commandement d'officiers formés pour la plupart au Caire. Acclamée dans les villes, l'armée allait être bientôt combattue dans les montagnes par un rassemblement des tribus fidèles à la monarchie.

En Irak, la révolution est d'un type analogue avec toutefois une différence : son but n'est pas de renverser un régime féodal, puisque cette émancipation avait déjà eu lieu en 1958.

Le coup d'Etat du 8 février 1963 fut plutôt un changement de personnel, plaçant à nouveau l'Irak dans une perspective d'union arabe que le général Kassem avait abandonnée en accentuant les particularismes irakiens. Mais là aussi ce fut un coup d'Etat militaire.

En Syrie enfin, la participation des civils fut plus importante, mais ce fut également l'armée qui déclencha le mouvement et qui permit le renversement du régime.

Voilà donc les dénominateurs communs des trois révolutions. Ce qui place celles-ci dans la même perspective par rapport au conflit Est-Ouest, c'est qu'en Irak et en Syrie (le Yémen ne possédant pas de problèmes de ce genre) les nouveaux gouvernements se sont immédiatement faits les défenseurs du nationalisme arabe, s'opposant de façon spectaculaire au communisme. La répression a été sanglante en Irak, moins brutale en Syrie, mais toutes deux marquaient nettement les gouvernements de Bagdad et de Damas comme ouvertement anticommunistes.

Le dernier lien entre ces trois révolutions nous le retrouvons au Caire. Les trois pays ont été conduits à re-

prendre l'idéologie dont Nasser s'était fait le champion et ont envoyé des délégations négocier au Caire l'unité arabe.

Le Maghreb et les révolutions du Moyen-Orient

J. LACOUTURE. — Au plan Nord-Africain, on constate que ces divers mouvements, révolutions ou contre-révolutions récentes au Moyen-Orient, ont fait apparaître plus nettement des divergences qui séparent les trois pays du Maghreb, divergences déjà sensibles avant la période considérée.

La révolution du Yémen n'a pas été ressentie de la même façon dans les trois pays. Elle a été accueillie avec beaucoup de faveur en Algérie qui se réclame d'un style et d'une idéologie révolutionnaires et pour qui les jeunes officiers du Yémen paraissaient des frères, pour employer une terminologie à la mode en Algérie et en Tunisie, pays assez fermement républicain ; par contre au Maroc, vieille monarchie, l'affaire de Sanaa a été jugée avec réserve et même avec une certaine inquiétude. C'était un souverain de plus qui disparaissait dans le monde arabe, où il n'en reste déjà plus tellement. Le roi Hassan commence à se sentir isolé. Il a mis très longtemps avant de reconnaître ce qui s'est passé à Sanaa. Donc première révolution, première divergence assez nette entre les points de vue algérien et marocain, pour simplifier.

La deuxième vague révolutionnaire, qui vient d'agiter le Proche-Orient méditerranéen de Bagdad au Caire, a de nouveau fait surgir des différences. La principale réaction de ces événements sur l'Afrique du Nord, a été l'envoi d'une mission algérienne au Proche-Orient. Le colonel Boumedienne que l'on peut considérer comme le numéro deux du régime algérien actuel, commandant l'armée et ministre de la Défense Nationale, a conduit une importante délégation au Caire, à Bagdad, à Damas et à Sanaa. L'envoi de cette mission est dû à plusieurs raisons. Raisons positives d'abord ; c'est que les Algériens avaient été en quelque sorte invités par les Irakiens qui avaient lancé l'idée au lendemain de leur putsch d'un regroupement des cinq Etats arabes qualifiés de « libérés », la notion de libération est une notion très souple dans le langage arabe (le mot **tahir** ne traduit peut-être pas exactement notre mot de libération). En tout cas, ces cinq pays étaient non seulement la Syrie, l'Irak et l'Egypte, mais encore le Yémen qui n'était alors qu'aux deux tiers « libéré » puisque l'Iman continuait à maintenir une certaine effervescence dans le Nord, et l'Algérie isolée assez perfidement de ses deux voisins nord-africains. L'Algérie ainsi favorisée, signalée à l'attention du nationalisme arabe, ne pouvait pas ne pas réagir d'une façon ou d'une autre ; elle l'a fait en envoyant cette mission dans les pays du Proche-Orient qui l'invitaient. D'autre part, Alger a fait ce geste parce qu'il avait une certaine mauvaise humeur à exprimer ainsi à l'égard de la France au lendemain de l'explosion de la bombe d'In-Ekker et à l'égard du Maroc, étant donné les humeurs qui étaient apparues à l'occasion du voyage du roi Hassan II à Alger.

Raisons positives, raisons négatives, bref cette mission est partie. Qu'a-t-elle fait au Moyen-Orient ? Jusqu'ici, nous n'avons pas eu beaucoup d'indications et nous n'en aurons probablement jamais. Elle a fait des déclarations d'arabisme assez chaleureux, elle ne pouvait pas faire autrement, c'est une politesse qu'entre Arabes l'on se rend volontiers. Mais on a quand même observé que dans l'ensemble le colonel Boumedienne si pro-arabe de culture et de sentiment qu'il soit, est resté assez prudent et a constamment précisé que par rapport à l'arabisme, l'Algérie a des intérêts, une originalité qu'il lui fallait préserver.

D'autre part, au lendemain de ce voyage, M. Ben Bella, soit dans le discours qu'il a prononcé à El-Riath le 4 avril, soit dans l'interview qu'il a donnée à la même époque au journal « *Jeune Afrique* », a dit qu'aussi attachée qu'elle soit à l'arabisme et au socialisme arabe, l'Algérie avait des intérêts propres qu'elle devait sauvegarder. Donc on voit là ce double mouvement, typiquement algérien, d'un arabisme sentimental, intellectuel, d'un sentiment de participation au socialisme, à la révolution arabe et en même temps une conscience assez précise des intérêts, des liens qu'elle a, objectivement, avec l'Europe et avec la France en particulier, qui donne ce mouvement dialectique souvent déconcertant mais qui est peut-être la définition de l'Algérialité, au moins dans les premières années de l'indépendance.

A l'égard de ce voyage Boumedienne, signalons enfin pour préciser les divergences qu'ont fait apparaître ces mouvements moyen-orientaux au sein du Maghreb que le voyage de Boumedienne a provoqué une satisfaction très mitigée en Tunisie où on ne voit pas avec grand plaisir M. Ben Bella et le colonel Nasser se rapprocher, ce qui est placer la Tunisie dans un étau entre deux hommes dont on se méfie à Tunis. Quant au Maroc, il faut observer qu'au moment où cette importante mission algérienne était au Moyen-Orient, le roi Hassan, lui, était à Washington, ce qui pourrait apparaître complémentaire s'il y avait eu une entente préalable, mais qui fut contradictoire en l'occurrence.

Edouard Sablier *Jean Lacouture* *Maurice Schumann*

Arabisme et nationalisme

M. SCHUMANN. — Les milieux politiques français se perdent dans les méandres de l'arabisme, pareils en cela au Français moyen. Comment en serait-il autrement ? Si mes calculs sont exacts, en Syrie par exemple, il y a eu en moyenne un coup d'Etat tous les deux ans depuis la fin de la guerre en Europe. Cependant, nous sommes tout naturellement enclins à juger les événements qui se déroulent dans le monde arabe en fonction de deux critères. Le premier de ces deux critères, c'est la relation entre l'arabisme et le communisme. Le deuxième de ces deux critères, plus fin peut-être que le premier, c'est la relation entre le nationalisme et l'arabisme. Le premier critère a aujourd'hui perdu de son importance. Reportons-nous à quelques années en arrière. Quel était l'argument principal de tous les adversaires de la décolonisation ? Le vide créé par l'absence de la puissance colonisatrice sera immédiatement comblé par la seule force de compensation possible, c'est-à-dire le communisme, qui dispose d'une armature dont ne jouissent pas les pays sous-développés. Si nous nous référons à la déposition de Maurice Challe lui-même devant le juge d'instruction qui l'a interrogé au lendemain de l'échec du putsch d'Alger, nous constatons qu'allant tout droit au cœur du sujet et non sans courage, il a tenu le raisonnement suivant : « Nous savons très bien que l'Algérie sera indépendante un jour ; seulement nous avons voulu, fidèles à l'Occident, faire en sorte que le mouvement fût retardé jusqu'au moment où son accélération ne porterait pas tort à la sécurité collective du monde libre. » J'ai entendu tout récemment encore, à la Commission des Affaires Etrangères de la précédente Assemblée, certains adversaires de la politique du général de Gaulle adopter ou proposer le critère suivant : si les pays de l'Afrique décolonisée tombent dans l'orbite du communisme et si par conséquent, la menace annoncée pèse sur l'Europe à partir de l'Afrique ,le général de Gaulle apparaîtra comme l'un des plus grands criminels de l'histoire ; si au contraire, la décolonisation aboutit à la création en Afrique d'un Tiers Monde, soit vraiment et authentiquement neutre, soit pratiquant une neutralité tournée vers l'occident plutôt que vers l'orient, alors il faudra reconnaître qu'il a fait preuve d'une grande puissance de vision. Lequel d'entre nous aurait pu prévoir il y a quelques années, que la quasi totalité de l'Afrique ayant été décolonisée, aucun des pays africains, même pas la Guinée, n'apparaîtrait lié à l'Est et qu'au contraire la neutralité africaine apparaîtrait bien souvent, plus volontiers tournée vers l'Occident, soit l'Occident européen, (je pense à la Convention d'Association des Etats Africains avec le Marché commun), soit vers les Etats-Unis, (je pense au voyage récent du roi du Maroc à Washington), que vers l'Est. Voilà le premier critère. Mais en même temps que cette constatation est faite, j'ajoute objectivement que les milieux internationaux s'interrogent sur la solidité de ce résultat, n'y croient qu'assez peu, ont la conviction qu'il est très fragile et tient à l'aide que l'Occident peut apporter aux pays décolonisés et que l'Orient ne peut pas leur apporter pour le moment, et qu'ainsi, à cette impression de satisfaction pour les uns et de surprise pour les autres, s'ajoute un sentiment de précarité. En deuxième lieu, la distinction entre le nationalisme et l'arabisme qui est moins familière aux esprits ordinaires, joue un rôle de plus en plus grand dans les spéculations et dans les jugements des milieux politiques. Grand lecteur des articles et des livres de Jean Lacouture, j'avais été très frappé autrefois par le fait que, M. Bourguiba, par exemple, opposait systématiquement le nationalisme au panarabisme et disait en substance : « Vous ne vous rendez pas compte du fait qu'être nationaliste, c'est bien entendu se dresser contre la puissance colonisatrice et vouloir l'indépendance, mais c'est du même coup vouloir susciter, fortifier et faire vivre une Nation et par conséquent repousser la fusion de cette Nation dans un trop vaste ensemble. » Sur ce second point, le jugement que portent les milieux politiques et même les spécialistes est

un jugement encore plus prudent que sur le premier point. Car, d'une manière générale, on a tendance à croire que le mythe du panarabisme est actuellement moins fort, moins dynamique que le mythe du nationalisme, que le Tunisien se sent plus Tunisien qu'Arabe, que l'Algérien se sent plus Algérien qu'Arabe, que le Marocain se sent plus Marocain qu'Arabe, que le Syrien se sent plus Syrien qu'Arabe comme avait tendu à le prouver l'avant-dernier coup d'Etat, celui qui avait rompu les liens artificiels tissés (plus ou moins par la force) entre l'Egypte et la Syrie. Puis d'autres événements se produisent qui semblent indiquer une orientation contraire, en particulier les derniers événements de Syrie, et la constitution de la Fédération syro-irako-égyptienne. Tout à l'heure Henri Bourbon nous a lu fort opportunément et cela m'a beaucoup frappé, l'article 1er du programme du Baath ; quand on lit cet article, on a le sentiment qu'au lendemain de la victoire de ce parti, la première chose que feront les vainqueurs sera de se précipiter au Caire et d'établir immédiatement avec l'Egypte une union presque à tout prix. La réalité reflète partiellement ce pronostic, mais on a cependant, le sentiment que les Nassériens et les Baasistes n'ont pas fini de s'opposer les uns aux autres. Alors, je pose la question aux spécialistes qui m'entourent : cette situation s'explique-t-elle par un nationalisme positif, par la crainte de voir la nationalité syrienne, la nationalité algérienne, la nationalité tunisienne, fondue dans un ensemble indistinct ou s'explique-t-elle par le fait, qu'à l'heure actuelle, l'unité arabe ne pourrait se faire qu'au bénéfice d'un des pays, et en particulier de l'Egypte ? Alors, on comprend très bien la distinction que certains opèrent entre le panarabisme et l'égyptanisation, exactement comme nous voyons certains « Européens » refuser d'abolir leurs personnalités nationales. Enfin, toute dernière question : dans quelle mesure l'attraction du mythe maghrébin l'emporte-t-elle dans l'Occident arabe sur l'attraction du mythe panarabe ? En somme les trois questions que se pose le monde politique sont celles-ci. Première question : Le monde arabe est-il réfractaire au communisme ou le fait qu'aucun des pays du monde arabe n'ait été gagné par le communisme est-il dû à des contingences plus ou moins fragiles ? Deuxième question : le conflit qui paraît opposer le nationalisme au panarabisme tient-il à la crainte d'une prédominance égyptienne ou tient-il au contraire à la ferveur du sentiment national dans les pays qui viennent d'accéder à l'indépendance ? Dernière question : le mythe maghrébin vous apparaît-il comme une sollicitation inverse par rapport au mythe panarabe ?

Le monde arabe et le communisme

E. SABLIER. — Reprenons l'ordre des questions que nous a proposé le président Schumann. Le monde arabe est-il réfractaire au communisme ? A mon avis, aucun des leaders actuels du monde arabe n'est communiste dans le sens où nous l'entendons, c'est-à-dire affilié à une hiérarchie qui aboutit en fin de compte à Moscou. Mais tout se passe exactement comme s'ils l'étaient.

Il est certain que Nasser, par exemple, combat le communisme, jette les communistes en prison et refuse d'accepter à l'intérieur des frontières de l'Egypte toute ingérence soviétique comme il repousse les influences venues d'Occident. Cela dit, à l'intérieur du Komintern le parti communiste égyptien avait établi un programme très précis en dix points. Ce programme en changeant seulement quelques termes, a été entièrement réalisé par le nasserisme. *L'objectif que se fixait le Komintern pour l'Egypte en 1934 est ainsi réalisé une vingtaine d'années après par un mouvement purement nationaliste qui pourchasse les communistes tout en bénéficiant de leur appui et qui en tout cas se prétend neutraliste.*

Une autre question surgit dès lors : peut-on considérer le nationalisme nassérien comme un rempart contre le communisme ? Ou au contraire, puisqu'il a accompli très exactement sous un autre drapeau les tâches que les communistes fixaient à leurs militants en Egypte, n'aurait-il, en désorganisant les structures, préparé le terrain pour une éventuelle prise du pouvoir par le parti communiste ?

La réponse à ces deux questions est fournie à mon avis par la contradiction qui existe entre le panarabisme et le nationalisme. Les frontières du monde arabe, qui, comme le constate très justement le Baath, sont purement artificielles, ont fini par devenir des réalités. C'est-à-dire que les morcellements imposés par les traités de paix à la fin de la première guerre mondiale pour servir des intérêts n'ayant rien à voir avec le Proche-Orient, ont fini par constituer des entités nationales distinctes.

Il y a certainement entre tous les Arabes d'Orient et du Maghreb un vouloir vivre commun, des habitudes communes et une très réelle amitié. Mais un phénomène « régionaliste » est apparu. Chacun des peuples a pris conscience de ses intérêts particuliers et de ses ressources. Les dirigeants dans chaque pays hésitent au fond avant de compromettre ces ressources et ces intérêts en acceptant une caisse commune.

Ce phénomène a joué pratiquement après chacune des révolutions qui ont transformé les régimes internes. En Irak, en juillet 1958, il ne faisait de doute pour personne que les Irakiens allaient se joindre à la République Arabe Unie. On avait même imprimé au Caire un timbre représentant les trois provinces de la République Arabe Unie, c'est-à-dire incluant l'Irak. Quelques semaines plus tard, c'était la rupture totale. Cette rupture on a pu l'attribuer à des divergences ou à des querelles de personnes. Mais elle fut surtout l'œuvre d'intérêts très précis. L'Irak dispose, grâce au pétrole, de ressources considérables. Celles-ci sont insuffisantes pour assurer son propre développement. Ses dirigeants quels qu'ils soient n'envisagent pas, de gaîté de cœur, l'idée de diminuer ces ressources en aidant des pays démunis de tout.

Les pays arabes à population insuffisante — comme c'est le cas de l'Irak — craignent d'autre part d'être envahis par les Egyptiens qui ont eux, un problème inverse et qui dans l'hypothèse d'une unité arabe organique « coloniseraient » tôt ou tard, des territoires comme la Mésopotamie, qui regorgent de richesses et qui disposent d'eau.

Le même phénomène s'était produit en Syrie lorsque les Egyptiens commencèrent à imposer à la « province septentrionale de la R.A.U. » des lois économiques, financières, sociales tendant à modifier la répartition du revenu national, à transférer au Caire les ressources de la Banque nationale de Syrie. La bourgeoisie syrienne s'est soulevée provoquant le coup d'Etat militaire du 28 septembre 1961.

H. BOURBON. — D'après cette analyse s'il est peut-être excessif de parler d'arabisme des patries, il faut par contre reconnaître toute l'importance d'un sentiment régionaliste très fort.

Nasser propose-t-il une alternative au communisme ?

J. LACOUTURE. — Avant de passer au Maghreb, je voudrais reprendre pour ma part les questions posées par le Président Schumann et nuancer certains des points de vue qu'a exposés Edouard Sablier. En ce qui concerne notamment les relations entre les leaders du nationalisme arabe actuel et le communisme, je crois comme lui, qu'aucun Arabe dirigeant, n'est communiste. J'irai plus loin que lui, je pense que tous sont assez fermement anti-communistes ou du moins sont fermement dressés contre l'appareil à la fois doctrinal et propagandiste de Moscou. Je ne pense pas que l'argument selon lequel le programme de 1934 de l'une des branches du communisme égyptien ait été réalisé par Nasser, imposerait de conclure que Nasser, subjectivement anti-communiste, finit par être objectivement communiste. Ce que l'on pourrait faire observer ici, c'est que l'on ne détruit que ce qu'on remplace. Si l'on veut s'opposer au communisme dans un pays sous-développé, voué à la misère et aux plus terribles inégalités sociales, économiques, je pense que l'on ne peut remplacer le communisme (c'est-à-dire s'opposer plus fondamentalement à lui qu'en tuant ses dirigeants, ce que fait aussi Nasser, d'ailleurs...) qu'en accomplissant une large partie de ce que lui-même proposait aux masses. Je ne pense pas que le programme de 1934 du communisme égyptien était un programme à proprement parler marxiste, pas plus que le programme de Khaled Bagdache pour le parti communiste syro-libanais en 1941 ou 1942. Je pense qu'il s'agit de programmes révolutionnaires comparables à ceux que des gens comme Sékou Touré et Modibo Keita ont présenté ces dernières années à leur propre masse, des programmes qui caractérisent les Etats, que les marxistes appellent aujourd'hui « démocraties nationales », et qui comportent donc des projets hardiment révolutionnaires largement empruntés à ce que proposait le marxisme, en particulier la destruction des féodalités, le partage, au profit des prolétaires des bénéfices de l'entreprise, et surtout une réforme agraire.

Il me semble qu'en procédant comme il le fait, Nasser propose une alternative au communisme. Il est en train de confisquer au communisme, dans le monde arabe, la plupart de ses éléments de conquête des masses. Où cela le mènera-t-il ? Naturellement je suis absolument incapable de le dire. Comme Edouard Sablier, je me suis bien attaché à essayer de comprendre ce que veut faire Nasser et vers quoi il va. J'avoue qu'à force de se couler dans le moule communiste pour remplacer les communistes, il est possible effectivement que Nasser finisse par remplir le programme de ses adversaires au point qu'il devienne lui-même objectivement un communiste. Mais je crois que dans la phase actuelle, il n'y a pas beaucoup d'autres choses à faire que ce qu'il fait pour remplacer le communisme. Finira-t-il par se confondre, à la limite, avec les communistes ? Nasser lui-même tourne en rond comme nos raisonnements à son sujet...

Faire la révolution dans le monde contemporain, surtout pour les pays sous-développés, où (en dépit de Marx) le marxisme a mis sa griffe, est-ce possible sans se vêtir au moins des défroques marxistes ? Voilà le point où en est arrivé Nasser. Je pense que la plupart

des autres révolutionnaires du monde arabe, africain ou asiatique, ne sont pas tellement éloignés de ces perspectives.

En ce qui concerne l'irréductibilité entre le nationalisme et l'arabisme, j'approuverai volontiers ce qu'a dit Edouard Sablier, en dépit du succès apparent que vient de remporter le panarabisme au Caire, avec la création de la nouvelle R.A.U. fédérant Egypte, Irak, Syrie.

Je voudrais cependant faire observer ceci. Le Président Schumann disait que dans l'affaire de la R.A.U. on avait vu se manifester avec une particulière vigueur le nationalisme syrien contre l'entreprise d'unification de la Syrie et de l'Egypte au sein de la R.A.U. Personnellement, je ferai une analyse un peu différente. Je ne pense pas que les Syriens, en tant que tels se sont dressés contre cette entreprise d'unification. Je crois que le peuple syrien s'est dressé non contre l'Egypte et l'idée d'unité, mais contre le *colonialisme* égyptien qui n'avait même pas les mérites du colonialisme français, car il était plus bête, plus accapareur et moins efficace.

Je crois qu'il y a eu là deux mouvements. D'une part, cette révolte d'une petite nation contre une nation voulant lui imprimer sa loi non pas parce qu'elle était différente mais parce qu'elle agissait brutalement et sottement. D'autre part, comme l'a si bien dit Sablier, la bourgeoisie syrienne s'est dressée contre un socialisme égyptien, hâtif, brutal, sommaire et qui cassait beaucoup plus qu'il ne construisait. Donc, critiques contre une certaine politique égyptienne, plutôt que retrait du groupe syrien par rapport au groupe égyptien. En fait, je crois que la Syrie est le seul des pays arabes qui soit actuellement capable de se fondre dans un autre ensemble, bien que dans les discussions du Caire qui viennent de s'achever par la proclamation de la Fédération, le Baath syrien soit resté très prudent, échaudé qu'il était par la première expérience de la R.A.U. A moyen terme, les Syriens sont peut-être les seuls qui soient prêts à accepter une politique d'intégration rapide (à qui les comparerait-on en Europe ? aux Allemands ? aux Belges ?). Ces quelques réflexions sont faites dans la perspective ouverte par la nouvelle R.A.U. Ce n'est pas parce que la première formule a échoué que celle-ci est condamnée. Tout dépend de l'habileté d'Abdel Nasser. Par contre, que ce soit en Irak, que ce soit surtout en Afrique du Nord, on voit des résistances très nettes à une intégration rapide, là les nationalismes, les particularismes, les mœurs et les règles de sociétés originales — Kurdes, Berbères — jouent très fortement.

Mythe maghrébin et mythe panarabe

Nous voici donc arrivés au troisième point, celui de savoir si le mythe maghrébin, la donnée maghrébine sont susceptibles de prévaloir sur le mythe panarabe. Je serais très tenté de répondre oui, au moins à un court et un moyen terme, à cette réserve près que le mythe panarabe fait actuellement plus de progrès que le thème maghrébin.

Si le panarabisme vient de marquer des points importants au Caire, le Maghreb, lui, est en train de reculer à pas de géant. Depuis six mois, il n'a rien enregistré que des reculades, des expressions d'inquiétude, de jalousie, d'antipathie. Il nous faut bien convenir qu'au printemps de 1963, sauf coup de théâtre, l'Afrique du Nord n'a aucune perspective d'unification, ou de regroupement, tant que les leaders actuels de ces trois pays sont en place.

Je ne suis pas un partisan systématique du personnalisme politique, je ne pense pas que ce soient les leaders à eux seuls qui font la politique, mais je crois que les leaders peuvent avoir une sorte de droit de veto, qu'ils peuvent empêcher que les choses se fassent. Nous le voyons en Europe, où certains leaders font adopter un certain rythme qui n'est pas celui que tout le monde souhaiterait... Au Maghreb, du fait que les trois personnages qui sont actuellement à la barre en Tunisie, en Algérie et au Maroc, sont des hommes dont les humeurs, les idéologies, les perspectives sont fondamentalement différentes, on ne voit pas de perspective proche d'unification. Donc le panarabisme progresse plus vite actuellement que le maghrébisme, mais si faible et balbutiant qu'il soit encore, le maghrébisme est tout de même capable d'empêcher que le panarabisme n'englobe les trois pays d'Afrique du Nord dans un délai prévisible

M. SCHUMANN. — Je suis très frappé par le fait que les réponses d'Edouard Sablier et de Jean Lacouture n'aient comporté aucune référence à ce qui est peut-être l'un des facteurs, sinon le facteur principal, de l'incompatibilité au moins apparente, d'humeur et de politique entre les dirigeants du monde communiste et les dirigeants du monde arabe. Je pense à la présence, à l'intérieur des frontières de l'Union soviétique, de plusieurs millions et même de plusieurs dizaines de millions de musulmans. Un des chefs du Tiers Monde, que je demande la permission de ne pas nommer, m'a dit qu'ayant rencontré Nasser et l'ayant interrogé sur les impressions qu'il avait rapportées d'Union soviétique, le Raïs lui avait fait part du choc qu'il avait reçu en constatant que l'essor de la culture musulmane était compromis, que la vie même de l'Islam était

combattue, voire même brisée dans les républiques dites musulmanes de l'Union soviétique. Cette considération a été évoquée devant moi par divers nationalistes arabes et même par certains nationalistes maghrébins beaucoup plus que les Sourates du Coran pour justifier l'affirmation selon laquelle le monde arabe était réfractaire non pas au communisme idéologique mais au communisme soviétique tel qu'il est **hic et nunc**.

Le problème de l'antisionisme

Cette considération est par elle-même très intéressante mais elle devient encore plus intéressante si on la rapproche du problème dont on va parler maintenant : du problème israélien. Il peut y avoir trois ciments entre les pays arabes, il peut y avoir l'anti-colonialisme, le panarabisme (nous avons parlé déjà de l'un comme de l'autre) et il peut y avoir l'anti-sionisme, c'est-à-dire la volonté de détruire l'Etat d'Israël. Mais pour que cette volonté de détruire l'Etat d'Israël puisse recevoir un commencement d'application il faut l'appui d'une grande puissance, les dirigeants arabes le savent. Cette grande puissance ne sera pas les Etats-Unis qui essaient de maintenir un jeu de bascule ; mais la récente entrevue du Président Kennedy et de M. Schimon Perès qui a abouti à la livraison de fusées défensives à Israël, tend à démontrer que les Etats-Unis d'Amérique ne laisseraient pas, le cas échéant, détruire l'Etat d'Israël. Il faudrait donc que l'Union soviétique elle, fut prête à prendre le risque d'un choix sans réserve et sans restriction pour que les perspectives d'annihilation du sionisme, comme disent les Arabes, puissent se préciser. Cette analyse nous conduit à la double conclusion au moins apparente, d'une part, que l'Union soviétique en raison même du grand nombre de musulmans qui se trouvent dans ses frontières n'a pas intérêt à la constitution de l'unité arabe, n'a pas intérêt à la création d'un Etat musulman trop puissant qui exercerait forcément une certaine attraction sur les musulmans d'Union soviétique. Au surplus, si nous nous référons au programme du Baath dont nous avons déjà parlé tout à l'heure, nous constatons que les limites géographiques qui s'y trouvent dessinées, n'excluent nullement les musulmans de l'Union soviétique et, si nous lisons la « Philosophie de la révolution » du colonel Nasser, nous constatons que les musulmans de l'Union soviétique sont bel et bien inclus parmi les musulmans que, selon Nasser la vocation de l'Egypte est de libérer et de rassembler. La deuxième conclusion est que l'état d'équilibre entre l'Est et l'Ouest qui procède d'une manière générale de l'impossibilité pour un des deux pays de détruire l'autre, comporte, au Moyen-Orient, un prolongement qui est l'intérêt commun des deux géants à ne pas voir l'une des deux forces en présence détruire l'autre.

J. LACOUTURE. — Maurice Schumann a présenté le problème arabo-israélien en terme de destruction. La seule hypothèse étant de savoir, en somme, si l'un pouvait détruire l'autre, et quel groupe de puissance pouvait avoir ou non intérêt à ce que l'un ou l'autre de ces deux ensembles humains détruise l'autre.

M. SCHUMANN. — Je voudrais faire remarquer à Lacouture que ce n'est pas moi qui ait inventé l'expression « liquidation du sionisme ». Il l'a rencontrée tout au long des discours et écrits des dirigeants du monde arabe.

J. LACOUTURE. — Je vous connais assez Maurice Schumann, en effet, pour penser que ce n'est pas vous qui avez inventé de détruire, fusse une seule personne au monde, et encore moins le peuple d'Israël qui nous est à tous profondément sympathique. Il est indiscutable que le problème est très complexe. Je ne prétends pas me poser ici en pacifiste par rapport à Maurice Schumann. Mais peut-être pourrait-on poser le problème en des termes un peu différents, à savoir si les uns et les autres ont intérêt à un règlement pacifique du problème palestinien, si les uns ou les autres ont non seulement un intérêt mais des possibilités de règlement du problème palestinien On peut encore poser le problème sous cette forme : le rassemblement des Arabes va-t-il dans le sens d'un règlement pacifique du problème palestinien ?

Je ne crois pas que l'Union soviétique ait intérêt à un règlement pacifique quel qu'il soit de l'affaire de Palestine, bien qu'elle ait toujours des relations diplomatiques apparemment convenables avec l'Etat d'Israël, car l'Union soviétique capitalise (si l'on peut employer ce mot à son propos) l'hostilité des Arabes pour Israël ; c'est l'un des arguments les plus constants des nationalistes arabes que l'Occident nourrit Israël, et que les intérêts d'Israël et de l'Occident sont confondus. C'est donc un intérêt pour l'Union soviétique que cette tension se perpétue. En raisonnant et en simplifiant *a contrario* on peut penser alors que l'Occident a intérêt à ce règlement. Sans être simpliste on peut considérer qu'il devrait rechercher ce règlement. Pour parler en termes cyniques, il est certain que le Président Kennedy, s'il pouvait apporter au judaïsme américain une paix honorable, une paix convenable comportant des garanties

pour l'Etat d'Israël, permettrait aux démocrates de rester au pouvoir pendant assez longtemps aux Etats-Unis. Mais l'Occident a-t-il intérêt à favoriser le regroupement des Arabes pour aboutir (peut-être) à ce règlement politique entre Israéliens et Arabes ? On serait tenté de répondre oui, dans la mesure où la surenchère entre les Arabes contre Israël est un élément permanent qui détourne les dirigeants arabes de rechercher une solution politique avec l'Etat d'Israël si tant est qu'ils veuillent rechercher une issue convenable. Tant de considérer l'affaire d'Israël sur un plan politique. Donc, si nous considérons que dans le monde arabe se sont les surenchères entre dirigeants qui interdisent à quelque leader que ce soit de considérer raisonnablement une solution avec Israël, on aurait tendance à se dire qu'après tout, un Arabe contrôlant l'ensemble des forces arabes, serait libre d'envisager avec plus de sérénité et plus de sérieux l'affaire palestinienne.

A quoi il faut objecter aussitôt que l'Arabe qui aurait entre les mains tout son petit monde, qui pourrait enfin

Bagdad *Damas* *Le Caire*

L'union de l'Egypte, de la Syrie, de l'Irak en un Etat fédéral est-elle le prélude à un rassemblement des pays arabes ?

qu'il y aura dans le monde arabe à la fois un Nasser et un Kassem ou un autre dirigeant de cette importance aucun des deux ne pourra faire un pas vers Israël sans que l'autre ne dresse toutes les batteries de sa radio, de sa propagande, tous les moyens qu'il a à sa disposition pour dénoncer la traîtrise de l'autre. Et il y a eu récemment un événement intéressant en ce sens : la publication d'une brochure de Akram Hourani, un des dirigeants socialistes syriens, accusant Nasser, (ce qui a un peu déconcerté en Occident) d'être un agent du sionisme et de faire le jeu des Etats-Unis pour réaliser la paix en Palestine. L'argument est absurde présenté ainsi, mais tout se passe cependant comme si, à long terme, l'administration Kennedy pensait que Nasser pourrait être un jour assez comblé sur tous les autres problèmes pour qu'on puisse lui demander en échange contrôler l'ensemble de ses richesses pétrolières et autres, aurait peut-être moins de modération encore qu'il n'en avait auparavant et serait peut-être grisé par une puissance qui le conduirait à tenter l'aventure, que je crois impossible, de la destruction de l'Etat d'Israël.

Deux éléments donc, d'une part, destruction de l'alternative, de la surenchère qui permettrait de traiter ces problèmes raisonnablement ; d'autre part, accentuation de la volonté de puissance du leader qui aurait cette position centrale dans le monde arabe.

Ce qui est simple en tous cas et acquis pour certain d'entre nous, c'est que l'Occident a l'intérêt le plus intense à trouver une solution pacifique pour la Palestine. Etant donné les solutions trouvées en Méditerranée, bonnes ou mauvaises, au cours de ces dernières années,

je ne crois pas la solution du problème israélien insoluble. Je crois que dans l'état actuel des choses, elle est inimaginable, mais que nous avons vu des choses inimaginables se faire. Il faut faire un peu confiance à l'intelligence des hommes et peut-être aussi au sens qu'ils ont de leurs intérêts.

Totalitarisme et étatisme

E. SABLIER. — On a souvent dit qu'il y avait incompatibilité entre l'Islam et le communisme. C'est là un mythe et qui ne résiste pas à l'examen. En fait, il y a entre le communisme et le panarabisme plus d'affinités que d'incompatibilités. L'un et l'autre sont totalitaires, chacun trouve réponse à tout en lui-même. Les musulmans comme les communistes ne s'interrogent pas : ils ont les uns et les autres un universalisme et un manichéisme qui les rapprochent. Des habitudes communes créées par l'Histoire, les rapprochent beaucoup plus qu'elles ne les divisent. Il y a de part et d'autre de la frontière soviétique des populations musulmanes unies par des liens ethniques : turques, persanes, arméniennes, etc. C'est là un substratum qui se prêterait en tout cas aussi bien aux thèses venues d'un côté ou de l'autre. De part et d'autre de la frontière, on note les mêmes habitudes d'étatisme. Aussi bien dans l'Islam que dans la Russie tzariste et dans la Russie soviétique, l'Etat a toujours contrôlé en détail la vie nationale. Enfin musulmans et communistes ont toujours été soumis à une démocratie autoritaire et même très autoritaire. Voilà pourquoi, à mon avis, l'image de l'Islam s'opposant au communisme n'est qu'un mythe.

Ceci m'amène au règlement éventuel du problème israëlo-arabe. Ce problème ne peut être — la « la palissade » n'est qu'apparente — réglé que par la guerre ou la paix. La guerre c'est-à-dire la destruction de l'un par l'autre : la paix, c'est-à-dire la destruction de chacun par soi-même. Il faudrait que les Arabes se débarrassent de leur structure religieuse, qu'ils accomplissent leur Réforme avec un grand « R », qu'ils s'élèvent contre les habitudes de leur société, qu'en un mot on arrive à un régime dépassant le Baathisme pour qu'on puisse imaginer l'hypothèse avancée par Lacouture, c'est-à-dire de peuples et de dirigeants arabes acceptant de trouver une base d'entente avec l'Etat d'Israël.

Inversement la tension se relâchant on peut espérer que les Israéliens finiront eux aussi par évoluer. Il leur serait possible de ne plus maintenir leur Etat sur une base presque religieuse, de mettre fin à cette discrimination qu'ils sont contraints de pratiquer envers les Arabes vivant sur leur territoire. C'est donc par la destruction interne des deux groupes antagonistes que l'on peut espérer une paix en Palestine.

M. SCHUMANN. — La décolonisation est achevée en ce qui concerne la France. Le problème qui se pose donc pour elle, c'est celui d'un regain de son influence dans les pays avec lesquels l'aventure de Suez en 1956 et la guerre d'Algérie l'avaient brouillée. Les relations sont sur le point d'être reprises avec l'Egypte et il ne reste plus, à ma connaissance, aucun pays arabe avec lequel nous soyons en état de rupture. Il n'y a plus qu'un pays africain avec lequel nous n'ayons pas renoué, c'est le Nigeria. Et au moment où ce numéro de *France-Forum* paraîtra, le Nigéria aura sans doute des relations diplomatiques avec la France. Là encore comme dans tous les domaines, il faut une mutation des formes de notre présence. Nous ne pouvons pas espérer ni même vouloir que les choses recommencent comme avant et que la présence française, à Port-Saïd par exemple, soit ce qu'elle était il y a cinquante ans. Croyez-vous, Messieurs, que le monde arabe, maintenant que la décolonisation est achevée, soit à nouveau en état de réceptivité par rapport à l'influence française ? Voyez-vous, d'autre part, sous quelle forme cette influence pourrait chercher à s'exercer tant dans le domaine culturel que dans le domaine économique ?

L'influence de la France dans les pays arabes

J. LACOUTURE. — J'ai été frappé par le fait que le jour même où on a annoncé la reprise des relations diplomatiques entre la France et la République Arabe Unie, j'ai reçu trois coups de téléphone, de trois Egyptiens vivant à Paris et avec qui j'entretiens des relations assez espacées (deux sont marxistes et l'un nassérien). Ces personnes m'ont téléphoné sur un ton très ému, se félicitant avec beaucoup de sincérité de la reprise entre l'Egypte et notre pays. Tous les trois disaient que nous allions reprendre la route ensemble, qu'il y aurait beaucoup de choses à faire en commun. Ils n'ont pas précisé ce que nous pourrions faire. En tout cas il y a certaines choses que nous ne pouvons plus faire les uns contre les autres, bien qu'en Algérie il reste encore d'assez jolis coups à échanger : mais enfin ce sont des coups comme on s'en donne normalement en politique internationale, d'autant que l'implantation égyptienne est jusqu'ici une réussite assez médiocre en Algérie. Mes amis égyptiens n'ont donc pas précisé ce que la France pouvait encore apporter au monde arabe, mais ils se réjouissaient manifestement de la rentrée de no-

tre pays dans une ère géographique et culturelle d'où il était absent de façon caricaturale depuis de longues années.

Est-ce qu'on attend de nous l'envoi de professeurs, de techniciens ? C'est bien évident, nous sommes là en tête du peloton, et nous avons rendu des services, même en état de rupture diplomatique. On attend aussi que nous jouions un rôle diplomatique, que nous contrebalancions l'influence anglaise, l'influence américaine, voire l'influence soviétique. Les Arabes sont assez doués pour la politique pour sentir que dans un jeu d'échecs, il faut à la fois un fou, un roi, un cavalier, une tour, et que nous sommes peut-être le fou, peut-être le roi, ou le cavalier mais que l'absence d'un des personnages sur l'échiquier « cassait » le jeu dans lequel ils sont passés maîtres. Ne nous leurrons pas, ce n'est pas une rentrée triomphale que nous allons faire dans le monde arabe. Là où nous avons des intérêts importants, nous avons à les défendre et nous pouvons le faire ; là où nous avons des intérêts minces, nous n'allons rien renverser, ni bouleverser, mais j'ai tendance à penser que la présence est généralement préférable à l'absence, même si comme me le dit un ami qui a pourtant passé sa vie au milieu des Arabes et qui les aime beaucoup, le monde arabe est actuellement un cheval emballé et qu'il faut savoir en ce moment en descendre et le laisser perdre un peu de son feu pour ensuite faire route avec lui. J'ai l'impression que ce cheval emballé, on peut le chevaucher ou chevaucher à côté de lui, et que nous avons beaucoup de services à lui rendre et que ce monde arabe peut nous apporter beaucoup de sa fraîcheur, de son ardeur, de son ingéniosité. Je suis de ceux qui pensent que le couple peut être reformé, et qu'il peut produire des fruits intéressants.

E. SABLIER. — Je crois pour ma part que les Arabes sont aujourd'hui très « réceptifs ». Ce qu'ils attendent de nous c'est essentiellement des capitaux. Il est certain qu'on accueille avec plaisir le retour de la France et que, comme le disait Jean Lacouture, cette attitude était déjà visible avant même la reprise des relations diplomatiques.

Avec le temps, la différence augmentant entre pays développés et pays sous-développés, un jour le surdéveloppement aura doté l'Europe de savants, de professeurs en quantité suffisante pour qu'ils soient « exportables ». Des capitaux seront disponibles en quantité croissante. Ce jour-là s'ouvrira, ce que j'appellerai une nouvelle période de « Capitulations ». C'est-à-dire que les pays qui voudront bénéficier de notre aide et recevoir des capitaux ou des techniciens, accorderont cette fois en échange des garanties et des immunités valables et non plus l'insulte et la menace qui furent notre salaire pendant les quinze dernières années. Les contrats seront de ce fait plus normaux. Nos biens et nos ressortissants retrouveront la protection nécessaire. Je le répète : retournons à une ère de « Capitulations » libérales, c'est-à-dire qu'à quatre siècles de distance, les mêmes causes auront produit les mêmes effets.

Le couple « France-monde arabe » doit être réformé.

M. SCHUMANN. — La preuve a été faite en Afrique Noire que le vide créé par la disparition des régimes coloniaux pouvait être comblé à la fois par d'autres formes de présence et par l'attraction qu'exerce l'Europe unie sur les pays décolonisés. Le succès de la convention qui a été signée en 1957, qui est remplacée par une autre déjà paraphée et dont la signature ne fait plus de doute, me paraît significatif ; car le passage d'un régime qui était un régime de dépendance au régime de l'indépendance n'a pas affecté, bien au contraire, le développement des relations économiques entre l'Afrique Noire décolonisée et la Communauté Economique européenne. J'ai le sentiment que l'attraction de l'Europe occidentale sur l'Orient arabe et sur l'Afrique du Nord obéira nécessairement à la longue, et probablement très vite aux mêmes lois et que, tant pour des raisons économiques et financières que pour des raisons politiques, c'est dans la mesure où l'Europe accélèrera son unité qu'elle parviendra à s'attribuer, à conquérir pour elle-même, dans l'Orient arabe un rôle propre et que, par voie de conséquence, elle répondra ainsi à l'attente des nationalismes arabes qui comme le soulignait très justement Jean Lacouture, ont besoin de la présence sur l'échiquier d'une pièce qui ne soit ni la pièce soviétique ni la pièce américaine.

L'antiparlementarisme sous la IIIe République

par Benoît JEANNEAU.

Au moment où de tous côtés l'on s'interroge sur les transformations de notre société politique, et où une certaine désaffection des masses pour les institutions parlementaires donne lieu à tant d'interprétations, il nous a paru intéressant de verser au débat une étude consacrée à l'antiparlementarisme sous la IIIe République.

Non pas qu'un tel penchant de l'esprit public nous paraisse mériter de la considération, ni qu'il y ait à nos yeux identité complète entre l'antiparlementarisme ambiant qui caractérise notre régime actuel et ces explosions d'hostilité contre les assemblées qui jalonnent toute l'histoire de la IIIe République. Mais lorsqu'il s'agit d'isoler dans une situation politique donnée les éléments vraiment nouveaux des apports plus anciens, la réflexion historique nous semble bien la première démarche à accomplir. Elle seule donne en effet le recul suffisant pour faire ensuite le départ, dans la complexité des choses, entre ce qui procède du passé et ce qui est imputable au présent.

Car il est parfois des courants qui ont pour caractéristique de cheminer de façon souterraine pour n'apparaître à la surface qu'épisodiquement. De sorte que les contemporains, à les voir ainsi faire irruption, ont comme l'impression de la nouveauté. Ne serait-ce pas le cas de l'antiparlementarisme ?

C'est à cette question que s'efforce de répondre très objectivement notre collaborateur Benoît Jeanneau dans l'étude dont nous publions ci-dessous la première partie.

Il y a toujours eu, en France, un vieux fonds d'hostilité pour les institutions parlementaires. Comme l'écrivait Léon Blum en 1918 : « En France, on ne connaît pas encore ce sentiment si profond chez nos voisins d'Outre-Manche, le loyalisme parlementaire. Au contraire, le Parlement chez nous n'a jamais été vraiment populaire et les brocards césariens traînent toujours dans les esprits. » Tel un microbe que l'on ne parvient pas à éliminer, un certain antiparlementarisme fait donc partie intégrante de notre tempérament politique.

On en trouverait les premières traces dès l'époque révolutionnaire, en ces temps troublés où la foule au moindre prétexte envahissait la Convention. On était alors tout aussi prompt qu'aujourd'hui à s'indigner des privilèges parlementaires. Et il suffit qu'à la fin de floréal an III le bruit courut que l'indemnité parlementaire avait été secrètement portée à 84 fr. pour que l'idée d'une insurrection prît corps dans l'esprit populaire et que de cette indignation sortissent les journées de Prairial. Et sous le Directoire donc ! Quelle ne fut pas l'impopularité des assemblées et qui ne sourit lorsque les grenadiers, le 18 brumaire, firent sauter les membres des Conseils par les fenêtres du Palais de Saint-Cloud !

On trouverait dans notre histoire politique mille autres indices de cette hostilité sourde pour les institutions parlementaires. Bornons-nous à mentionner au passage — car elle a conservé une valeur de symbole — cette légende qui entoure la mort du député Baudin, intervenue le 3 décembre 1851.

Le lendemain du coup d'Etat du Prince Louis-Napoléon, Baudin, député de l'Ain, et plusieurs de ses collègues s'étaient rendus dans le faubourg Saint-Antoine pour encourager les ouvriers à la résistance. Rue Sainte-Marguerite, il avait exhorté la foule qui s'était mis aussitôt à édifier une barricade. Lorsque, rapporte-t-on, une femme s'avança vers lui et lui jeta au visage cette apostrophe : « Vous croyez que nos hommes vont se faire tuer pour que vous conserviez vos 25 francs... » Sur quoi, Baudin, s'emparant d'un drapeau et escaladant la barricade, aurait répondu : « Vous allez voir comment on meurt pour 25 francs... » Depuis, la gauche honore en Baudin l'un de ses plus

grands martyrs, et pendant longtemps sous la IIIe République des députés se rendirent chaque année fleurir la tombe de « ce héros de la légalité ». « Où coururent ces parlementaires ? note quelque part Maurice Barrès. Ils coururent honorer les autels de Baudin. »

Ces quelques exemples prouvent suffisamment que l'antiparlementarisme ne date pas d'aujourd'hui, qu'il est aussi vieux que le parlementarisme lui-même et qu'il est né avec les assemblées.

Si donc les manifestations d'antiparlementarisme ne furent pas rares au cours de notre histoire, elles restent cependant assez difficiles à saisir. Phénomène diffus, sous-jacent, l'antiparlementarisme n'affleure, en effet, le plus souvent que discrètement au niveau de la réalité politique et la tâche de l'observateur comme de l'historien ne s'en trouve pas facilitée. Heureusement pour eux cette maladie chronique, cette affection congénitale se réveillent parfois dans des crises violentes. A la faveur de ces accès de fièvre passagers, ils peuvent alors plus commodément procéder à une série d'examens.

Or, jusqu'en 1875 il n'apparaît pas que la France ait jamais traversé de ces crises, de ces convulsions antiparlementaires, qui, à plusieurs reprises, ébranlèrent le régime sous la IIIe République.

Bien sûr Bonaparte a-t-il été aidé dans son accession au pouvoir par le discrédit dont se trouvait atteinte sous le Directoire « la représentation nationale avilie ». De même, le Prince Louis-Napoléon sut-il avec infiniment d'habileté canaliser à son profit le mécontentement suscité dans le pays par la politique de classe de l'assemblée élue en 1849. Mais dans tout cela, rien de comparable à ces explosions populaires contre les assemblées qui jalonnent l'histoire de la IIIe République.

C'est pourquoi, sous l'angle de l'antiparlementarisme, la période qui va de 1875 à 1939 apparaît particulièrement intéressante. Il s'agit, en effet, d'une période assez longue pour constituer à cet égard un champ d'expérience suffisamment vaste ; d'une période aussi qui présente cet avantage d'être à la fois assez proche et assez éloignée de nous ; assez proche pour que l'on dispose des documents et des témoignages indispensables, assez éloignée pour avoir le recul nécessaire et ne pas craindre de soulever des passions non encore apaisées. Aussi bien, avons-nous préféré arrêter nos recherches à 1939, sans nous interdire pour autant les rapprochements avec l'actualité qui, au passage, nous paraîtraient s'imposer.

C'est donc essentiellement à l'antiparlementarisme sous la IIIe République que nous nous attacherons, dans ses manifestations, tout d'abord, dans les facteurs qui l'ont engendré, ensuite ; procédant en cela comme tout bon médecin qui s'enquiert des symptômes de la maladie avant d'en rechercher les causes.

L'antiparlementarisme sous la IIIe République est un état d'esprit assez répandu aussi bien dans une certaine société où il est considéré à ce moment comme de bon ton que parmi les masses. Mais l'homme cultivé n'extériorise pas son antiparlementarisme de la même manière que l'ouvrier ou le petit fonctionnaire. Le premier fait de l'antiparlementarisme en chambre et se borne à livrer à la presse son écœurement. Le second descend dans la rue pour y manifester.

Sans doute ces deux formes de l'antiparlementarisme ne sont-elles pas sans rapport entre elles. Tout d'abord, parce que les journalistes, qui à l'époque appartenaient bien souvent au monde des lettres, servaient de lien entre l'élite cultivée et les masses ; en second lieu, parce qu'il arrivait à des hommes de lettres, à des bourgeois, de descendre aussi dans la rue à la faveur de cortèges ou d'agitations quelconques.

Mais malgré cela, et pour la clarté de l'exposition, il est préférable de distinguer ces deux plans et d'étudier l'antiparlementarisme sous son aspect idéologique, avant d'en décrire les manifestations sur la place publique.

L'ANTIPARLEMENTARISME IDEOLOGIQUE

Avant de se déployer dans la rue, l'antiparlementarisme sous la IIIe République s'est tout d'abord manifesté dans le domaine des lettres. Je dis bien le monde des lettres, et non pas l'Université ; car ce sont les intellectuels, du professeur en Sorbonne jusqu'à l'instituteur, qui, il ne faut pas l'oublier, ont soutenu Dreyfus. Mais si les normaliens défendent vigoureusement la République, les écrivains arrivés, eux, ne cachent pas leur hostilité pour le parlementarisme. Vingt-cinq académiciens adhèrent, dès sa constitution, en 1899, à la ligue de la Patrie Française, présidée par François Coppée et Jules Lemaître.

A cette influence prépondérante des écrivains, il faut ajouter celle non négligeable des journalistes, à une époque où le journal constitue la principale, sinon la seule, source d'information. Il importe à cet égard de

ne pas sous-estimer la part de journaux comme *L'Action Française, Candide, Gringoire* dans cette entreprise plus ou moins concertée de dénigrement du régime. C'est que ces différentes feuilles atteignaient un plus grand nombre de lecteurs qu'on ne saurait croire. Le rayonnement de l'*Action Française*, par exemple, dépassait largement le cercle limité des royalistes.

Par ailleurs, des écrivains comme Charles Maurras, Léon Daudet, Jacques Bainville, Pierre Gaxotte, Henri Béraud constituaient, on l'accordera, des équipes littéraires particulièrement brillantes. Et leur talent leur valait beaucoup de lecteurs, qui, sans partager pour autant tous leurs points de vue, ne s'en laissaient pas moins gagner insensiblement par un antiparlementarisme facile et d'autant plus séduisant qu'il faisait rire.

Sous la IIIe République, l'antiparlementarisme littéraire a exercé ainsi sur les esprits une très forte emprise dans la mesure où précisément il a su s'adapter à plusieurs clientèles et revêtir deux formes distinctes : l'une sérieuse que j'appellerais volontiers doctrinale et qui s'adressait à une élite cultivée, l'autre, plus facile, qui s'efforçait de mettre les rieurs de son côté et que l'on pourrait qualifier de polémique.

A) De l'*antiparlementarisme doctrinal*, pour commencer par lui, on trouverait les premières manifestations dans l'œuvre de Renan.

Chez l'auteur de « la Réforme intellectuelle et morale » l'hostilité aux institutions parlementaires est liée à la défaite de 1870. C'est qu'il ne pardonne pas à une « chambre misérable » d'avoir voté « sur la parole d'un ministre » et « avec une légèreté dépassant toute imagination la plus funeste des guerres ». Cette circonstance regrettable n'aurait cependant pas suffi, si sa propre réflexion sur le déclin de la France ne l'avait également persuadé de la nocivité des institutions parlementaires. C'est donc dans une perspective thérapeutique en quelque sorte que se situe l'antiparlementarisme de Renan. Pour guérir la France du mal très pernicieux dont il la dit atteinte il suffirait, à l'en croire, de la corriger de son défaut favori, le goût de la démocratie superficielle. Cette dernière, en effet, « ne permet pas de maintenir longtemps l'effort énorme qu'il faut pour une grande guerre ».

Mais qu'on ne s'y trompe pas, l'antiparlementarisme de Renan ne se réduit pas à une vague hostilité à la démocratie. C'est aux assemblées (démocratiques ou non) qu'il s'en prend, qu'il en veut vraiment. « La fatalité de la République, écrit-il, est à la fois de provoquer l'anarchie et de la réprimer très durement. Une assemblée n'est jamais un grand homme. (On s'en est aperçu depuis.) Une assemblée a les défauts qui, chez un souverain, sont les plus rédhibitoires : bornée, passionnée, emportée, décidant vite sans responsabilité sous le coup de l'idée du moment. »

Il n'en reste pas moins que l'antiparlementarisme de Renan demeure relatif, ne vaut pas pour tous les temps ni pour tous les pays, comme en témoigne cette réflexion : « Le gouvernement parlementaire est excellent pour les époques de prospérité ; il sert à faire éviter les fautes très graves et les excès, ce qui, certes est capital, mais il n'excite pas les grands efforts moraux. »

Renan écrivait cela en 1871, avant que ne soit née par conséquent cette Troisième République qui nous occupe. Il n'était cependant pas inutile de remonter ainsi dans le temps jusqu'à celui qui, avec Auguste Comte, peut être considéré comme l'un des maîtres à penser de cette génération d'écrivains contemporaine précisément du boulangisme et de l'affaire Dreyfus. D'autant plus que l'antiparlementarisme d'un Déroulède, d'un Barrès, tout comme celui de Renan, ne semble recherché, entretenu pour lui-même, mais apparaît plutôt comme une partie intégrante d'un tout, dans la mesure où il s'insère, lui aussi, dans un programme de rénovation nationale.

Déroulède, Barrès, ce sont là, en effet, deux figures à jamais associées dans nos esprits au nationalisme de l'avant-guerre. La nostalgie des provinces perdues, le culte de la Revanche, voilà ce qu'évoque avant tout

Le brave général Boulanger stigmatise le parlementarisme.

pour chacun de nous aussi bien le poète populaire qui composa les chants du Soldat que l'auteur de *Colette Baudoche*. Effectivement, Déroulède et Barrès, chacun à sa manière, ont été avant tout des nationalistes et leur antiparlementarisme apparaît de ce fait comme une réaction seconde, telle une excroissance qui se serait développée sur un patriotisme humilié, exacerbé.

Le cas de Déroulède est typique à cet égard. Il accuse surtout les hommes au pouvoir de pratiquer une politique extérieure de faiblesse et de pusillanimité, de mépriser et d'humilier la fierté française. Mais très vite dans cette voie la haine succède à la déception, le délire au reproche et le nationalisme débouche ainsi tout naturellement dans l'antiparlementarisme comme un fleuve dans la mer. Le cri d'indignation qu'il lançait à ses juges lorsqu'il fut traduit en Haute Cour en 1899 en témoigne : « Vous êtes les domestiques de l'illégalité. Allez jusqu'au bout de vos peines. Plus je serai frappé par vous, plus je serai honoré par la Nation... les parlementaires sont la gangrène de la France... Oui, vous pourrissez mon pays. »

L'on ne trouve pas les mêmes excès de langage chez Barrès. L'inspiration reste cependant la même, dans des accents plus nobles. Dans ses *Scènes et doctrines du Nationalisme*, il cite quelque part cette réflexion d'Auguste Vacquerie : « Le général qui nous rendra Metz et Strasbourg, il faudra lui donner... un mauvais café et le Panthéon ». Un mauvais café... On dirait aujourd'hui plus vulgairement « un bouillon de onze heures ». Et Barrès commente en ces termes : « Les parlementaires, en effet, savent qu'ils devront sauter par la fenêtre la première fois qu'un homme ayant rendu des services réels à ce pays rentrera dans Paris. Et pour retarder cette défenestration que les enseignements de l'histoire leur garantissent, ils souhaitent d'abord qu'aucun homme ne rende à notre pays des services éclatants ». Barrès choisit de défenestrer là où Poujade se contentera de balayer. Question de style.

Mais ce beau langage sait quelquefois être dur, d'une dureté sans appel et Barrès se montre à l'occasion très sévère pour les parlementaires. Dans le tome V de ses *Cahiers*, il cite en épigraphe d'un chapitre sur ses impressions à la Chambre cette formule extraite des Notes de jeunesse de Renan : « J'ai découvert dans tout cela une putridité indéfinissable ». Et il poursuit en parlant des parlementaires : « Ces gens apparaissent comme une grande Bohème, un bourdonnement de ratés, une goujaterie de tapeurs ; une rumeur malpropre, les baigne, les ballotte, les souille. Peu de méchants, il faut le dire, mais une multitude d'aigrefins et de trompeurs... Ce n'est pas un milieu pour petites filles, c'est la dure vie où l'honnête homme a du mérite à ne pas s'allier aux coquins. »

Le nationalisme peut donc conduire à un antiparlementarisme sans indulgence. Mais dans le cas de Barrès comme dans celui de Déroulède, il reste malgré tout assez en surface et ne va pas jusqu'à atteindre le principe démocratique lui-même. C'est en cela qu'il se différencie de celui de Charles Maurras.

L'hostilité de ce dernier pour les institutions parlementaires apparaît, en effet, à la fois plus rationnelle et plus absolue.

Plus rationnelle, ou plus raisonnée si l'on préfère, en ce sens qu'elle est moins le résultat d'un écœurement que d'un raisonnement. Maurras prend soin, effectivement, de classer les griefs qu'il accumule contre le régime parlementaire, de manière à donner à ses accusations une apparence de logique. C'est ainsi qu'il adresse trois reproches fondamentaux au parlementarisme. Le premier, de conduire à l'instabilité obligatoire : « le député, écrit-il, reçoit de ses électeurs un mandat d'entrepreneur de crises ministérielles » ; le second d'aboutir à la domination de l'argent ; le troisième d'empêcher une véritable décentralisation. C'est autour de ces trois idées, bien mises en forme, dans un style incisif, que s'articule l'antiparlementarisme de Maurras, qui apparaît ainsi plus vivant que celui de ses devanciers, mais aussi plus absolu.

Barrès et Déroulède resteront, nous l'avons vu, attachés à la démocratie tandis que Maurras, lui, à travers et au-delà du régime parlementaire, s'en prendra au principe électif, au dogme démocratique lui-même : « le mal, ce n'est pas le fait d'une élection, c'est le système électif étendu à tout, c'est la démocratie. La démocratie, c'est le mal, c'est la mort. » Voilà une condamnation sans appel et qui montre bien comment dans la pensée de Maurras tout se tient, tout s'enchaîne : antiparlementarisme, mépris de la démocratie se prêtent ici main-forte pour conduire au monarque, « à l'héritier des quarante rois qui en mille ans firent la France ». « La monarchie doit être antiparlementaire, proclame-t-il : le parti nationaliste tout entier se prononce contre le parlementarisme en faveur d'un gouvernement nominatif, personnel, responsable. »

On ne saurait être plus intransigeant. C'est qu'il s'agit de frapper les esprits, d'en imposer plus que de convaincre, de manière à attirer par quelques principes simples toute une jeunesse à la recherche en ce début du XX^{e} siècle d'une doctrine cohérente. A cet égard, on ne peut pas dire que la tentative ait complètement échoué. Beaucoup se laissèrent, en effet, abuser, impressionner par ce déploiement de dialectique, par tant d'assurance dans le sophisme. Je ne crois pas cependant qu'aient jamais été légion ceux qui adhérèrent pleinement à l'ensemble des thèses maurassiennes. On peut même se demander si cette sorte d'intransigeance, de simplisme, n'a pas en définitive éloigné plutôt qu'attiré de nombreux sympathisants.

Mais c'est ici que le côté canularesque de l'*Action Française*, la fantaisie d'un Léon Daudet, sont venus compenser le dogmatisme peu attrayant et souvent

même irritant d'un Maurras. L'*antiparlementarisme polémique* assure ainsi très efficacement la relève de l'antiparlementarisme doctrinal.

B) « Mieux vaut de rires que de larmes escrire ». C'est sans doute ce que pensaient les rédacteurs de l'*Action Française* puisqu'ils avaient jugé bon de donner à chaque personnalité en vue un sobriquet plaisant. C'est ainsi qu'on ne parlait jamais d'Edouard Herriot, mais de « Ma pipe » ; que Louis Loucheur était surnommé « Tout en or » ; que le « Mirobolant » désignait Tardieu ; « le pèlerin de la paix » Briand. Dans le monde littéraire on ne parlait pas de Doumic, mais de Doumic-Mac, et Georges Goyau se voyait désobligeamment qualifié de « singe vert » ; il appartenait à l'Académie Française.

Tel était le ton, le style dans lequel Léon Daudet en particulier se complaisait, excellait parfois. Il faut lire, dans l'*Agonie du Régime*, les portraits humoristiques qu'il a laissés des uns et des autres.

A propos de Millerand, il écrit notamment : « Il joua auprès de Waldeck en 1900 le rôle de socialiste de soutien. Socialiste comme je danse ! La fortune de Millerand tient à ceci qu'il est laborieux dans un milieu de paresseux, pesant dans un milieu de gens légers, et astucieux à la façon d'un éléphant dont il a le beau regard embusqué et solitaire ».

— Quant à Briand, « avec son ossature de chat, ses jolies mains crasseuses de prestidigitateur, ses yeux vairons, sa tignasse », il nous est dépeint comme un être « vénéneux, je ne dis pas venimeux, ajoute-t-il, je dis vénéneux ».

— Poincaré lui-même ne trouve pas grâce devant lui : « Une âme en bois dans un corps de papier, avec de temps en temps un sourire humain et même gentil et, de temps en temps aussi, une hargne subite et sans mesure ; tel est ce bizarre produit du code, de l'anticléricalisme et de la frontière qui s'appelle Raymond Poincaré. »

Et comme pour résumer tous ces griefs accumulés contre les puissants du jour, il ramasse sa pensée dans la formule suivante : « Ils ont écouté cet épais crétin qu'est Millerand, cette épluchure de mauvais lieu qu'est Briand, ce robin sec et borné qu'est Poincaré. »

Maurice Barrès parle de « la haute bouffonnerie » de Léon Daudet, c'est peut-être lui faire trop d'honneur, mais il n'est pas douteux que, par son humour, il sut gagner et retenir de nombreux lecteurs qu'un royalisme un peu simpliste aurait sans lui éloignés. Ce qui faisait dire à Maurras lui-même : « Si nous n'avions pas Daudet, nous serions un journal de professeurs. »

C'est que les intellectuels sont rarement des hommes d'action ; et Maurras en est le meilleur exemple qui, pendant que ses amis le fameux soir du 6 février 1934, essuyaient place de la Concorde les coups de feux de la police dans l'espoir d'abattre « la Gueuse », se trouvait, lui, comme d'habitude, à la rédaction de l'*Action Française* où, nous rapporte Henri Massis, il s'ingéniait à expliquer à un ouvrier typographe les secrets de la poésie symboliste.

Nationaliste et antiparlementaire,
Déroulède est acclamé par les Parisiens.

C'est peut-être la principale faiblesse de l'antiparlementarisme sous la IIIe République que d'avoir manqué ainsi de véritables chefs : les maîtres à penser ne sachant point organiser, et ceux qui auraient pu organiser ne sachant point penser. D'où l'insuccès des diverses tentatives d'insurrection, de toutes ces agitations de rue qui marquent et jalonnent l'histoire de la IIIe République.

L'ANTIPARLEMENTARISME DANS LA RUE

A trois reprises, entre 1875 et 1939, la République fut secouée jusque dans ses fondements par une explosion d'hostilité contre les assemblées, explosion qui, chaque fois, faillit emporter le régime.

A) C'est le mouvement d'enthousiasme pour le général Boulanger qui devait déclencher, entre 1886 et 1889, la première crise vraiment aiguë d'antiparlementarisme que connut la IIIe République.

Cet engouement, qui dura trois bonnes années, restera toujours pour l'historien un phénomène étrange, étonnant. Non pas qu'il soit inexplicable ; il entre en

effet dans le boulangisme divers éléments faciles à isoler : sympathie pour un officier supérieur qui s'était soucié du troupier, nationalisme humilié, esprit cocardier du moment... Tout cela est bien connu et restera en images d'Epinal. Mais si le boulangisme n'a rien d'inexplicable, il ne s'en inscrit pas moins dans notre histoire comme un phénomène inédit et qui ne risque pas de se renouveler de sitôt sous cette forme. C'est qu'avec le recul dont nous disposons maintenant, le boulangisme apparaît comme un emballement où entre beaucoup de puérilité.

Romanesque et bon enfant, le mouvement d'enthousiasme en faveur du général Boulanger s'accompagne, il est vrai, d'un antiparlementarisme assez virulent. Boulanger ne manque jamais, en effet, une occasion de critiquer, « de conspuer », comme on disait volontiers à l'époque, les parlementaires. A Lille, à l'issue d'un grand banquet à l'Alcazar, il stigmatise « les cinq cents rois fainéants » dans un style du meilleur Poujade ; à la tribune de la Chambre même, en juin 1888, il brosse du parlementarisme, au milieu du tumulte et des interruptions, le tableau vivant que voici : « Majorités de hasard, programme négatif... personnel ministériel épuisé... chambre en poussière... impuissance et aveuglement... » Rien n'y manque. Le « général Nettoyage », comme on le surnommera, se propose de débarrasser le pays de ses représentants. C'est le mythe du coup de balai qui fait son apparition dans l'arsenal des slogans politiques.

Mais cet antiparlementarisme verbal de Boulanger ne semble pas correspondre dans la masse à un sentiment bien profond. Toutes les chansons qui ont été composées en son honneur, quand nous les relisons aujourd'hui, nous introduisent, en effet, dans une ambiance de kermesse plutôt que dans un climat révolutionnaire. Ce couplet bien connu, par exemple, n'a vraiment rien d'un chant de guerre :

Ma tendre épouse bat des mains
Quand défilent les Saint-Cyriens
Ma belle-mère pousse des cris
En r'luquant les spahis
Moi, j'faisais qu'admirer
Le brave général Boulanger (1).

Et il n'y a pas que les chansons. La façon dont on exploita commercialement la popularité du général témoigne également de la légèreté de l'esprit public à ce moment. Il se vend alors un savon Boulanger, « le meilleur de tous les savons rafraîchissant pour la peau », des pipes représentant la tête du général. Jusqu'à l'alimentation qui se boulangise : avant de se mettre à table on déguste du « Boulanger quand même », la seule liqueur apéritive ne contenant aucun produit allemand ; les enfants ont des jouets Boulanger : le mirliton patriotique avec l'inévitable portrait. Et surtout, ce jeu d'une grande valeur symbolique. qu'on appelait « le Général Debout » et qui faisait dans la presse du temps l'objet de la publicité suivante : « Par le mécanisme de sa construction, cette statuette se relève avec énergie de quelque manière qu'on cherche à la renverser. Tout patriote voudra posséder et propager cet emblème populaire de la France respectée. Pour recevoir franco soigneusement emballée, adresser 1 fr. 50 » (1).

Je sais bien que sous le régime de Vichy les enfants écrivaient sur des ardoises aux insignes du Maréchal et que le jeu de la francisque avait remplacé le jeu de l'oie. Il n'en reste pas moins que ce culte de la personnalité « un peu camelotte » n'a jamais été poussé aussi loin qu'aux plus beaux jours du boulangisme.

Cet aspect d'insouciance très prononcée, ce côté vaudevillesque du boulangisme prouve bien que nous sommes là en présence d'un mouvement qui ne correspond pas, semble-t-il, dans la masse, à une véritable désaffection pour le régime.

B) On ne saurait en dire autant de la seconde vague d'antiparlementarisme qui secoua la IIIe République au moment de l'affaire Dreyfus. Il y a, en effet, dans le conflit qui opposa, à peine dix ans plus tard en 1898, les partisans et les adversaires de Dreyfus, une autre âpreté. Deux familles d'esprit se sont alors affrontées pour des motifs singulièrement plus sérieux et cette grande querelle, par sa gravité même, a marqué toute une génération d'hommes.

Il n'entre pas dans notre propos de décrire les étapes bien connues de cette affaire, mais plutôt de montrer comment d'un certain côté on s'efforça de l'exploiter contre le régime. Que l'affaire Dreyfus ait ainsi déclenché une seconde crise d'antiparlementarisme, l'agitation de rue qui marqua l'hiver 1898-1899 en témoigne suffisamment.

C'est Déroulède et ses ligueurs qui se trouvent en ces mois fiévreux à la pointe du combat. Les meetings succèdent aux meetings : Salle Guyenet, salle Wagram, salle Charras, salle Chaynes, la ligue des Patriotes organise des réunions ou s'emploie à désorganiser celles de ses adversaires : le tout s'accompagnant d'échauffourées, de véritables combats à une époque où personne ne sortait sans sa canne.

Le samedi 10 décembre 1898 les principaux membres de la ligue des Patriotes recevaient cette convocation dont les termes traduisent mieux qu'une longue dissertation l'atmosphère de ces journées révolutionnaires :

Camarade,

« J'ai besoin de votre présence, ce soir, avant huit heures, Salle Chaynes, 12, rue d'Allemagne. Il s'agit, non de troubler la réunion des Dreyfusards, mais d'assurer la liberté et la sécurité de nos orateurs patriotes. Rappelez-vous le guet-apens d'hier, salle Thomas et les

(1) *A. Dansette. Le Boulangisme.*

coups de revolver de lundi, salle du Pré aux Clercs.

« A ce soir. Vive l'armée. A bas les traîtres. »

Paul Déroulède.

Mais le point culminant, le paroxysme de cette agitation antiparlementaire reste la fameuse journée du 23 février 1899, le coup d'Etat manqué de ce pauvre Déroulède. A la faveur des funérailles du Président Félix Faure, Déroulède avait projeté d'entraîner les troupes à l'Elysée. Mais le général de service ce jour-là ne le suivit pas et répondit aux sollicitations pressantes de Déroulède qu'il n'était pas un général de pronunciamiento, ce qui lui attira cette réponse splendide de Déroulède : « Laissons l'Espagne, mon général, et les pronunciamientos. Mais qu'on mette la France debout et vous verrez quelle taille elle a. »

Tel était l'homme, aussi grand du reste au physique, que la France dont il rêvait. Simple coïncidence !

C'est sur cet échec assez pitoyable que se termine l'agitation provoquée par l'affaire Dreyfus et il faudra attendre l'entre-deux-guerres pour assister au réveil d'un antiparlementarisme qui devait sommeiller pendant plus de trente ans.

C) De 1900 à 1933, en effet, la France ne connut aucune agitation politique de grande amplitude. Sans doute, *L'Action Française* s'employa-t-elle à entretenir dans Paris un courant continu de protestation, saisissant toutes les occasions et notamment les enterrements ou transferts de cendres pour faire donner ses troupes. Mais ces menées de *l'Action Française* ne s'étendaient guère au-delà du Quartier Latin et il faudra attendre les années 1932-1933 pour voir apparaître les prodromes de cette troisième crise d'antiparlementarisme que connut la IIIe République, je veux parler de l'agitation qui devait aboutir à la fameuse journée du 6 février 1934.

Cette journée dramatique et sanglante (19 morts) dont le souvenir reste encore présent à l'esprit de nombreux Français, certains d'entre vous l'ont vécue, s'y sont peut-être même trouvés associés. Ceux-là ont donc de bonnes raisons de savoir qu'il s'agit de la crise la plus violente et la plus grave qu'ait connue la IIIe République.

En ce qui concerne les forces en présence, tout d'abord, pas de commune mesure entre les manifestations conduites par Déroulède et sa ligue des Patriotes à la fin du siècle dernier et l'ampleur des défilés savamment organisés aux alentours du Palais Bourbon ces premières semaines de 1934. C'est qu'entre temps un vent de fascisme avait soufflé sur l'Europe provoquant en France l'éclosion d'une grande variété de formations paramilitaires : Jeunesses Patriotes, Camelots du Roi, francistes de Marcel Bucard et Croix de feu du colonel de La Rocque.

Pas de commune mesure, non plus, entre les échauffourées du temps de l'affaire Dreyfus et cette tuerie sinistre du 6 février. Car les forces de l'ordre tirèrent ce soir-là sur les manifestants. Pour la première fois dans l'histoire de la IIIe République, l'antiparlementarisme avait été étouffé, noyé dans le sang. Ce qui nous vaut ces pages ardentes de Robert Brasillach dans *Notre Avant-Guerre* : « Pour nous, nous n'avons pas à renier le 6 février. Chaque année nous allons porter des violettes place de la Concorde, devant cette fontaine devenue cénotaphe en souvenir de 22 morts. Chaque année la foule diminue parce que les patriotes français sont oublieux par nature... Mais si le 6 fut un « mauvais complot », ce fut une instinctive et magnifique révolte, ce fut une nuit de sacrifice, qui reste dans notre souvenir avec son odeur, son vent froid, ses pâles figures courantes, ses groupes humains au bord des trottoirs, son espérance invincible d'une Révolution Nationale... »

Romanesque avec le boulangisme, idéologique au moment de l'affaire Dreyfus, fascisante le 6 février,

« *Le gouvernement, balayé par une immense vague populaire, s'en va. Mais les morts ne ressusciteront pas... Obéissant à des ordres impies, la police et les gardes-mobiles ont tiré sur la foule... A la juste indignation des citoyens écœurés par l'immoralité de quelques-uns de leurs représentants, on ne peut riposter par les fusils, les tanks et les auto-mitrailleuses.* »

Paris-Soir.

« *Rien ne pourra faire concevoir l'horreur des salves du 6 février 1934 dans Paris stupéfait, douloureux et grondant.* »

Joseph Kessel, Gringoire.

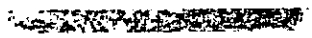

l'agitation de rue sous la III[e] République apparaît ainsi comme une palette très colorée, très ouverte.

Mais malgré cette diversité, l'antiparlementarisme revêt dans tous ces cas trois caractères généraux : il est parisien, droitier et émeutier.

Parisien, tout d'abord. C'est presque toujours place de la Concorde, en effet, que se produisirent ces explosions de colère contre les assemblées. On pourrait mentionner, il est vrai, la grande révolte des vignerons du Midi en 1907 conduite par Marcelin Albert dénommé « Lou Cigal », mais ce « boulangisme vinicole » comme on a dit, était-ce vraiment de l'antiparlementarisme ? Pour bien des raisons, qu'il serait trop long d'exposer ici, je ne pense pas. La province est donc restée calme sous la III[e] République, ce qui faisait dire au général de Galiffet au lendemain des agitations dreyfusiennes, dans un mot rapporté par Caillaux dans ses Mémoires : « La province n'a pas été nationaliste et Paris n'a fait que ce qu'il fait d'habitude : des bêtises. »

Parisien, l'antiparlementarisme sous la III[e] République fut également *droitier*. La gauche, en effet, a toujours volé au secours des institutions parlementaires menacées. Parti de gauche, Boulanger fut bientôt lâché par Clemenceau pour tomber dans les bras de la duchesse d'Uzès et finir ainsi à l'extrême droite. Au moment de l'affaire Dreyfus, les socialistes organisent une contre-manifestation à Longchamp en faveur du Président Loubet conspué peu de temps auparavant par la droite à Auteuil ; et les 9 et 12 février 1934, communistes, jeunesses socialistes et C.G.T. participent également à une manifestation qui se veut une protestation contre l'émeute droitière du six. Ces exemples sont en eux-mêmes significatifs.

Parisien, droitier, *émeutier*, enfin.

L'antiparlementarisme sous la III[e] République est violent et ne recule pas devant les perspectives d'une révolution. En regard, l'antiparlementarisme de la Quatrième, tout aussi profond pourtant à en juger par ses manifestations électorales, nous paraît bien pâle et bien sage. En 1958, dans la métropole tout au moins, on ne serait pas descendu dans la rue pour conspuer ou pour sauver les institutions parlementaires.

Quant à l'antiparlementarisme de la V[e] République, il diffère plus radicalement encore de celui de la III[e].

Loin d'être exclusivement parisien, il correspond à une mentalité largement répandue dans tout le pays. Il a cessé également d'être l'apanage de la droite pour trouver bien des alliés dans les secteurs même de gauche de l'opinion. Enfin et surtout, l'antiparlementarisme de la V[e] République a accédé au pouvoir. Il est aujourd'hui distillé dans l'esprit public par la doctrine officielle et la philosophie politique du régime en est imprégnée. Il n'a donc plus de motif d'être émeutier et c'est un fait sans précédent dans notre Histoire qu'un courant de cette nature, non seulement ait réussi là où tant d'autres avaient échoué, mais soit parvenu à se maintenir et n'ait pas connu de reflux après le succès.

Nous verrons que dans ses causes également l'antiparlementarisme de la V[e] diffère profondément de celui de la III[e]. Disons qu'il ne s'alimente pas aux mêmes sources.

Benoit JEANNEAU

LA GRÈVE DES MINEURS

manifestation d'une mutation sociologique

par Jules CLAUWAERT.

PENDANT cinq semaines les projecteurs de l'actualité sont restés braqués sur eux ; c'était la première grande grève sous la Ve République, et l'on trouvait presque naturel que les mineurs en fussent les héros. L'image s'inscrivait si bien dans la longue tradition des luttes ouvrières que, dès les premiers jours du conflit, les observateurs envoyés dans les bassins houillers par la presse parisienne, voulurent recréer l'atmosphère classique des plus sombres pages de Zola. Mais les plus sérieux d'entre eux durent bientôt reconnaître que cette grève ne ressemblait à aucune autre. Quelque chose était changé au pays des terrils et des corons. La surprise parut en filigrane à travers certains reportages, bien que ceux-ci aient semblé généralement plus soucieux de recourir à l'anecdote que d'examiner au fond le problème.

De même au lendemain du conflit, les forces en présence n'ont-elle pas d'autres préoccupations immédiates qui les détournent de tirer les enseignements sociologiques de cet événement ?

IL A FALLU DES SENTIMENTS PUISSANTS

Il est généralement admis que les traites de fin de mois, en remboursement de l'appareil ménager ou de l'automobile achetés « à crédit », n'autorisent plus les syndicats à engager sans motif grave les salariés dans une grève illimitée — et l'observation vaut a fortiori pour les mineurs, clients habituels des vendeurs « à tempérament ». Il faut donc que des sentiments puissants, que nous essaierons d'analyser, aient animé les travailleurs du sous-sol pour les pousser au combat qui nécessite sacrifices et privations librement consentis. On se souvient d'ailleurs de la remarquable prudence de la C.G.T., encore assez largement majoritaire chez les mineurs de fond : limitant à l'origine du conflit son mot d'ordre de grève à quarante-huit heures, elle fut nettement dépassée par la « base », et obligée de s'aligner sur les autres fédérations, C.F.T.C. et F.O. Autre raison de cette modération : la grande centrale communiste, depuis l'abandon par le P.C. de la théorie de la paupérisation, cherche à amener ses représentants aux conseils d'administration des grandes entreprises nationalisées, où ils ne siègent pas encore, et elle évite par conséquent de prendre des attitudes intransigeantes, ses militants ayant constaté depuis longtemps que l'opposition systématique à toute évolution sociale n'était pas payante. Peut-être faut-il aussi évoquer d'autres consignes, la Ve République n'ayant pas encore fait l'objet d'attaques virulentes du parti communiste. Toujours est-il que pendant toute la durée de la grève, et dans les négociations, les leaders cégétistes prirent soin de n'apparaître jamais en flèche. A aucun moment, ils ne prônèrent les moyens de la violence : mieux, ils n'en utilisèrent même pas le langage.

Les raisons d'une grève aussi longue, il ne faut donc les chercher ni dans une acceptation allègre ou légère des mineurs, ni dans la volonté déterminée des syndicats de provoquer l'affrontement le plus dur — la C.F.T.C., qui a pratiquement organisé et dirigé le mouvement, y fut contrainte par l'attitude du pouvoir, et ses réflexes semblaient correspondre mieux à ceux de la base. Que l'attitude de la C.G.T. n'ait pas été déterminante, la meilleure preuve en fut fournie au moment de la reprise du travail : les dirigeants eurent quelque peine à faire accepter par leurs troupes les termes de l'accord qu'ils avaient enfin conclu. Mais, nous le verrons, la formation de militants syndicalistes lucides, comprenant les véritables raisons d'une lutte paraissant à d'autres anachronique, donnait en même temps à cette grève son caractère nouveau, et une signification originale.

CASSER OU CHARMER LES SYNDICATS ?

Pourquoi la prolongation de ce conflit, si chaque partie savait qu'elle en retirerait plus d'inconvénients que d'avantages ? On a évoqué, à juste titre, l'inaptitude de l'Etat-patron à régler

ses litiges avec ses propres salariés, ce que l'on avait déjà constaté lors des grandes grèves de 1953 : le gouvernement de l'époque n'avait eu d'autre ressource ou d'autre ressort que d'attendre, et les syndicats s'étaient trouvés quelque peu désarmés devant cette force d'inertie. Ajoutons que l'employeur est tenté de supporter une grève plus longue dans un secteur en régression, et déjà déficitaire, comme c'est le cas pour le charbon. En période d'excédents de stocks, on laissa même entendre, devant des revendications syndicales, qu'une grève, après tout, ne serait pas considérée comme un fléau...

On n'a pas tort non plus, pour expliquer la prolongation d'un mouvement qui pouvait être évité, s'agissant de la contestation sur le fameux « rattrapage » des salaires des mineurs, de citer l'incroyable série d'erreurs commises par le gouvernement (décidément mal informé et mal inspiré). Entrevue des syndicats des mineurs avec M. Bokanowski qui la limita à sept minutes... Réquisition des ouvriers des cockeries dès le premier jour — c'était agiter un chiffon rouge devant un taureau : jamais on n'a laissé tomber le feu dans les fours, et prendre l'opinion à témoin, par mesure immédiate, draconienne et spectaculaire, que l'on craignait une folie, fut interprété comme une véritable provocation par les intéressés. Tentative de division entre les mineurs du bassin du Nord-Pas-de-Calais et ceux du bassin de Lorraine — parce que de très nombreux mineurs lorrains avaient manifesté à l'automne dernier, leur attachement au gaullisme et leur confiance à l'U.N.R.,, le pouvoir en a trop vite conclu que la Lorraine gaulliste obéirait docilement à l'ordre de réquisition. Maladresses et hésitations du gouvernement qui s'est donné l'apparence de ne pas vouloir tirer toutes les conséquences du retard pris par les salaires des mineurs, tel que l'avait chiffré le rapport des « Sages ». Erreur de tenter de séparer les « gueules noires » de leurs leaders syndicaux, ce qui, vers la fin de la grève, amenait les mineurs à dire tout naturellement qu'ils défendaient « autant le syndicalisme que leur bifteck ».

Le pouvoir a-t-il vraiment songé un instant à « casser les syndicats », à démontrer que la grève n'était pas payante, à supprimer aussi les intermédiaires dans le domaine social ? Si telles avaient été ses intentions, il aurait choisi le plus mauvais terrain : le combat des mineurs était considéré par tous comme juste. Mais ne faisons pas de procès sans certitude, et tenons pour incartade les propos ahurissants de M. Missoffe. Il reste ceci : la preuve est faite que, par le charme ou par la trique, on ne disposera pas des syndicats comme on a supprimé, diminué ou mis dans son jeu d'autres intermédiaires. Il reste aussi que techniciens et banquiers ont montré qu'il leur manquait un atout essentiel pour atteindre à cette efficacité tant prônée et tant recherchée : le sens de l'humain, la connaissance des hommes, qui ne se mettent pas si docilement en colonnes de chiffres, en équations ou en statistiques. Dure leçon pour les grands commis d'un Etat qui se veut juste et fort, et qui, au long de cinq semaines d'un conflit qui fera date, tergiversa devant la justice et donna des signes évidents de faiblesse.

DE L'ANARCHO-SYNDICALISME A LA NON-VIOLENCE

Mais la démarche incertaine du pouvoir et la détermination des syndicats, les bévues et les fautes ne donnent pas une explication suffisante et un éclairage satisfaisant à une grève dont les racines, plongeant dans un terrain nouveau, ont secrété ce caractère inattendu qui a surpris tous les observateurs. Un conflit du travail chez les « gueules noires » est traditionnellement une lutte très dure, émaillée de violents incidents. Il subsiste notamment, dans le bassin du Nord-Pas-de-Calais, un très vieux fonds d'anarcho-syndicalisme. Les leaders extrémistes eux-mêmes se trouvent souvent débordés, au point que Maurice Thorez dut un jour intervenir de toute son autorité avec le fameux : « Il faut savoir terminer une grève ».

En mars 1963, changement profond : à aucun moment, jusqu'à la signature de l'accord entre les syndicats et la direction des Charbonnages, le calme impressionnant, et la dignité parfaite de la grève n'a été compromise. Les grévistes n'ignoraient pas l'atout important que constituait pour eux la popularité de leur mouvement, la solidarité morale se révélant plus importante que l'aide matérielle — et tous, quelles que fussent leurs opinions, avaient apprécié l'attitude des évêques et d'un clergé qui, mis à son aise par la déclaration sans équivoque de la hiérarchie, avait pris fait et cause pour les mineurs avec une vigueur dont les exemples abondent. Mais qu'apparaissent des gestes de violence, et c'était, avec les difficultés croissantes d'approvisionnement en charbon pour les foyers domestiques, le retournement possible d'une opinion publique généralement favorable.

De même, les militants des syndicats ont veillé avec un soin jaloux à éviter le piège de ce qu'il est convenu d'appeler la « politisation » de la grève. Lors des précédents conflits, le libellé des pancartes et les slogans scandés dans les meetings marquaient une progression constante : le chef du gouvernement était invité à démissionner avant que d'être voué « au poteau ». Rien de tel en mars 1963. Le « Charlot des sous » n'avait rien de particulièrement rageur — aucune revendication ne saurait être exprimée plus modestement. Quant à M. Pompidou, il était invité à descendre à la mine — ce qui n'était rien moins que sanguinaire ! Inférer de cette modération qu'il ne restera aucune amertume serait sans doute hâtif ; de même, il serait audacieux de conclure que, par la grève des mineurs, la classe ouvrière s'est définitivement séparée du régime.

Les consignes syndicales n'auraient d'ailleurs pas suffi à maintenir ce calme si les mineurs ne l'avaient eux-mêmes voulu. Qu'après quinze jours de grève, les projets immédiats portant sur les prochaines vacances ou sur l'achat d'un appareil ménager étant abandonnés, les « gueules noires », n'ayant plus rien à perdre, n'en aient pas moins conservé à leur mouvement son caractère très digne, qui en faisait presque une manifestation de « non-violents », implique une mutation sociologique plus profonde que ne l'imaginaient ceux-là même qui, d'année en année, ont suivi avec intérêt l'évolution des esprits et des mœurs dans cette corporation-témoin.

LA NOTION D'UN RETARD DEVENU INTOLERABLE

C'est avec effarement que nous avons lu les reportages écrits pendant la grève par des intellectuelles d'une certaine gauche. L'une, en effleurant d'une main chargée de bagues la veste de cuir d'un gars du piquet de grève, avait cru retrouver le climat romantique des grandes luttes ouvrières, et, partant de là, se mettait à **tout** reconstruire — braves mineurs... L'autre avait dépeint un foyer accablé, abruti plutôt sous la misère, et généralisait allégrement en professant que toutes les femmes de mineurs sont vieilles à trente ans : c'est le milieu, paraît-il, qui veut cela. Allez donc vous étonner si, un jour, excédés de ces conditions d'existence que Marx attribuait au « Lumpen Proletariat », les parias se révoltent...

En vérité, on n'a nullement assisté à une explosion : c'est surtout la notion de « **retard** » qui a incité les mineurs, pour assurer leur meilleur sort matériel et plus encore pour affirmer leur dignité, à manifester leur mécontentement. Par la grève, comme il ne leur restait plus d'autre moyen de se faire entendre.

Retard de salaires, sans doute, par rapport à ceux d'autres

secteurs nationalisés, et surtout du secteur privé, mais retard, plus intensément ressenti, sur le progrès dont bénéficie l'ensemble de la nation. Les mineurs n'affirmaient pas qu'ils vivaient de plus en plus mal. Mais, s'estimant frustrés dans la répartition des fruits d'une expansion dont on s'est officiellement beaucoup félicité, conscients d'exercer un métier particulièrement dur et insalubre, ils ont demandé de participer davantage à un enrichissement national auquel, directement ou indirectement, ils contribuent. On s'est trop servi de slogans électoraux et faciles comme « Les caisses sont pleines » : les « gueules noires » ont constaté qu'ils étaient les derniers à profiter d'une prospérité dont le pouvoir s'enorgueillissait. Tant pis pour les amateurs d'images d'Epinal : c'est sans doute dans les régions minières que, depuis quelques lustres, le niveau des connaissances et l'âge intellectuel moyen sont montés le plus vite.

Une « misère noire » ? Non pas. Mais les départements miniers restent, en proportion de leur population, les derniers pour l'achat des automobiles, les derniers, parmi les zones hautement industrialisées, pour les départs, en vacances, les derniers pour la scolarisation (dans le secondaire et le supérieur). Comprend-on, par exemple, le sentiment d'injustice qui s'est emparé des mineurs quand ils ont constaté, après avoir été les premiers à obtenir après la Libération une troisième semaine de congés payés, que d'autres catégories bénéficiaient d'une quatrième semaine, leur cas restant toujours « à l'étude » ? Naguère, quand le pays avait, pour le redressement économique, besoin de charbon, de toujours plus de charbon, ils avaient été traités en héros du travail. De semaine en semaine, la presse et la radio signalaient les nouveaux records de production. Et maintenant, parce que le charbon n'était plus l'aliment essentiel d'un redressement économique, les mineurs étaient considérés comme producteurs de seconde catégorie...

UNE PROFESSION ET DES REGIONS ENTIERES INQUIETES

Cette blessure d'amour-propre, ce désir de participer à la prospérité ne se sont pas manifestés par des cris et des violences. Ce ne fut pas un épisode de « luttes de classes », mais la démonstration collective d'un monde du travail, d'une profession, d'une région, ensemble outragés et menacés.

De cette autre mutation, la grève des mineurs aura constitué un exemple frappant, et comme le prototype.

Car le sentiment d'injustice, l'atteinte à la dignité trouvaient un aliment supplémentaire dans l'inquiétude de toute une corporation, du dernier manœuvre de surface à l'ingénieur en chef d'un groupe. Jamais un bloc aussi homogène ne s'était constitué. Autrefois, quand les mineurs se mettaient en grève, ils entraient en lutte ouverte et brutale contre la « Compagnie » en la personne de ses représentants, et les cortèges se dirigeaient vers les « grands bureaux », ou même vers le « château » où résidait le directeur général, ou l'ingénieur du puits. Pour la première fois, en mars 1963, ingénieurs et techniciens des Houillères se sont rangés du côté des organisations ouvrières, et si une partie d'entre eux fut bientôt effrayée devant la perspective d'une lutte sans issue, beaucoup restèrent solidaires jusqu'à la dernière minute de l'action des syndicats de mineurs.

Que les avertissements aient été multipliés depuis plusieurs années par les syndicats ouvriers, et surtout par Joseph Sauty, le leader de la C.F.T.C. — cet ancien mineur au parler rude, mais aux connaissances économiques étendues est un des exemples les plus encourageants de la promotion ouvrière — il suffit de relire les comptes rendus des conseils d'administration des Houillères de bassins, ou des Charbonnages de France, ou encore les motions des congrès, pour s'en convaincre. On connaît le malaise, mais on l'a trop souvent mal dépeint. L'origine, c'est la part décroissante du charbon dans les besoins en augmentation constante d'énergie, les autres sources — pétrole, force hydraulique, gaz naturel, voire production atomique — étant de plus en plus utilisées. Ce phénomène n'est d'ailleurs nullement particulier à la France. Chez nous, les chiffres varient, suivant les pronostics, pour les prochaines années, mais il est admis qu'avec une productivité encore accrue, avec la fermeture de puits dont l'exploitation n'est pratiquement plus possible, on remontera de moins en moins de houille. En février dernier, c'est un véritable *cri d'alarme* qui était poussé par le Groupe interexécutif Energie des Communautés européennes. Si aucune mesure n'était prise, en « laissant faire », la part du charbon de la Communauté dans la couverture des besoins tomberait à 125 millions de tonnes en 1975, contre 230 actuellement. En présentant cette étude, M. P.-O. Lapie, président du Groupe, a tenu à préciser qu'il ne s'agissait en aucune manière d'un programme, mais d'un avertissement.

DU CHARBON ET DES HOMMES

Et qui vaut notamment pour la France. Depuis longtemps, les syndicats de mineurs et de techniciens des Houillères ont demandé que l'on commence par le commencement, c'est-à-dire par définir une politique énergétique française. Leur entendement n'est pas obtus au point qu'ils veulent systématiquement ignorer que le charbon a trouvé des concurrents très compétitifs. Mais, d'une part, ils soulignent qu'il serait politiquement léger, imprudent, et humainement insoutenable, de négliger des facteurs qui continuent de jouer en faveur du charbon. D'autre part, ils veulent connaître les besoins en charbon pour les années à venir, selon un plan qui mettrait fin à de regrettables incohérences, et demandent ce que vont devenir les mines et surtout ceux qui de près ou de loin, en vivent. Enfin, ils demandent que soit rendue aux Charbonnages une autonomie de gestion qui n'aurait jamais dû leur être enlevée, en leur permettant de lutter à armes égales avec les autres secteurs d'industrie.

Les éléments qui restent favorables au maintien d'une production charbonnière minima ? Citons seulement les deux arguments les plus souvent avancés : le souci de sécurité qui devrait pousser tout gouvernement conscient de ses responsabilités à conserver une part importante de son énergie tirée de son propre sous-sol, sous peine de mettre pratiquement la France sous la dépendance de ses fournisseurs exclusifs d'énergie — la crise de Suez a démontré que ce danger n'est pas une vue de l'esprit. D'autre part, et surtout, on rappelle que l'activité de régions entières est centrée sur les Houillères, qui sont d'abord une industrie de main-d'œuvre : que deviendrait-elle si, par des mesures de soutien aux Charbonnages, on ne maintenait une production qui permette le reclassement progressif et les conversions sérieusement préparées ? La France compte deux cent mille mineurs de charbon, et une population nombreuse en tire sa subsistance, directement ou pas : ceci explique que les commerçants, les artisans, les professions libérales, aient activement participé aux comités de solidarité pendant la grève des mineurs ; mais ceci veut dire aussi que l'on n'a pas le droit d'établir des plans sans tenir compte d'abord de cet élément humain — car, après tout, c'est des conditions de vie des Français qu'il s'agit. Laisser jouer la concurrence sans intervenir serait la pire des solutions : que ferait n'importe quel gouvernement face à un Decazeville qui serait plus que centuplé ?

PLAN ENERGETIQUE, RECONVERSIONS NECESSAIRES...

D'où l'urgent besoin de prévisions assez précises sur la production charbonnière, d'autant plus que les syndicats qui insis-

tent le plus sur cette quesiton ne se réfugient nullement dans un négativisme obstiné. D'où la nécessité de prévoir aussi les aménagements qui permettront peu à peu aux régions minières de trouver des activités complémentaires. En premier lieu, on éviterait ainsi certaines démarches en dents de scie qui ont provoqué chez les mineurs une inquiétude incompréhensible. En 1960, par suite d'hivers trop doux et d'une économie en « palier », les stocks de charbon s'étant accumulés, on instaura des jours de chômage et l'on décida de stopper les embauchages. Les mineurs ne sont point attachés à la mine comme les marins à la mer, selon une image romanesque et stupide : ils ne connaissent pas d'autre métier et font bien le leur. Dans une civilisation qui tend peu à peu à réduire la peine des hommes, ils ne voient pas d'inconvénients, au contraire, à ce que leurs fils ne descendent pas dans les tailles, ne s'exposent pas au danger de la terrible silicose dans les « bowettes » : encore faut-il que d'autres possibilités soient offertes d'apprendre un métier différent, et qu'existent des débouchés. Or, dans la région minière Nord-Pas-de-Calais, près de quatre postulants sur cinq ne trouvent pas de place dans les établissements d'enseignement technique et les adolescents qui ont appris autre chose que le maniement du marteau-piqueur obtiennent difficilement un emploi sur place. Donc en 1960, on décidait qu'un certain nombre de jeunes resteraient désœuvrés. Mais, en 1962, les fils de mineurs ayant été découragés de se tourner vers la mine, on embaucha 5.000 Marocains, et autant en 1963. « On se moque e nous », ont conclu les « geules noires ».

Reconvertir des structures industrielles presque uniquement centrées sur la mine, préparer d'autres voies sur lesquelles s'engageront les bataillons serrés de jeunes qui arrivent à l'âge de se mettre au travail : la tâche ne sera pas simple, et d'ores et déjà, n'ayant guère rencontré d'écho malgré leurs nombreux appels, les syndicats condamnent l'imprévoyance du pouvoir. Mais ils ne négligent pas pour autant leur victoire — la plus importante, bien que la moins immédiatement palpable pour les grévistes, aux yeux des dirigeants conscients de leurs véritables responsabilités : en faisant prendre conscience à l'opinion qu'il existe un problème du charbon, en amenant le gouvernement à décider la création d'un secrétariat général à l'Energie et l'ouverture d'une « table ronde » où toutes ces questions seront évoquées, les syndicats ont obtenu un succès décisif. Intéresser toujours davantage les mineurs à ces problèmes demeure l'objectif proclamé avant même la fin de la grève par Joseph Sauty.

...ET STRUCTURES DES CHARBONNAGES

Celui-ci et les autres dirigeants syndicalistes n'ont d'ailleurs nullement l'intention de faire des futures confrontations une satisfaction platonique. Il faudra bien discuter avec eux, non seulement d'une politique énergétique, mais encore des structures mêmes des Charbonnages de France et des moyens de rendre plus rentable, ou moins déficitaire, un secteur d'Etat réputé retardataire. Leurs vues rejoignent d'ailleurs celles de nombreux techniciens des mines qui s'indignent devant certaines statistiques brutales qui semblent avoir été assénées en réponse aux revendications des mineurs, pour montrer que le « maximum » était fait pour eux. Déficit des Houillères ? Il conviendrait d'en analyser les causes, et l'on s'apercevrait que le prix du charbon industriel concourt à la prospérité d'autres secteurs. Il serait bon aussi de rendre aux Charbonnages de France la possibilité d'étendre son champ d'activités et de ne pas se limiter à la production et à la vente du charbon. Que l'on revienne à l'esprit d'une véritable nationalisation, que l'on rompe avec l'Etatisation de fait, où les responsables se gardent de prendre des responsabilités, et les Charbonnages trouveront bien les moyens de faire les reconversions nécessaires pour des productions rentables et d'occuper une partie de leur personnel à ces nouvelles activités.

Toute une conception de l'entreprise nationalisée doit donc être revue. Que les syndicats ne soient pas étrangers à cette recherche, au contraire, est un autre signe des temps.

AU DOSSIER DU DEBAT SUR LE SYNDICALISME

L'orientation du syndicalisme dans le contexte socio-économique moderne est un sujet de débat très actuel. On cherche à définir son rôle, dont on admet généralement qu'il n'est plus seulement de contestation, mais dont on se demande dans quelle mesure il peut et doit être de participation, sans tomber dans des pièges qui le condamneraient à l'enlisement. Il n'est pas sans intérêt de voir, dans les faits, quelle fut l'attitude d'un Joseph Sauty, leader incontesté de la grève des mineurs, et en même temps administrateur et vice-président des Houillères du bassin du Nord-Pas-de-Calais, le sens de la lutte qu'il a menée, et le rôle qu'à travers elle il revendique pour les représentants ouvriers, et plus généralement pour les syndicats.

1. — Dans la forme même de la revendication, les cadres syndicaux ont imprimé à la grève un style nouveau dans les mines, parce que la base préfère de plus en plus les délégués sérieux et bien informés aux « grandes gueules », mais aussi parce que les syndicats ont compris que le calme et la dignité d'un mouvement massif d'une part, la compétence dans les discussions de l'autre, sont des armes plus puissantes et plus efficaces que la violence, le désordre et un certain romantisme. Aucune concession n'a été faite à la démagogie, si facile, et si tentante en période de grave tension sociale. Cette volonté délibérée des dirigeants de la C.F.T.C. a été généralement comprise par la base, et elle a permis de maintenir jusqu'au bout l'unité d'action syndicale.

2. — Un membre du « Comité des Sages » aurait dit du conflit des mines qu'il s'agissait d'une grève de « comparaison ». Le terme est assez juste. Les syndicats de mineurs ont reflété l'état d'esprit de leurs mandants en professant que le travailleur ne doit pas disposer de moyens plus ou moins puissants de défense de ses intérêts suivant que le secteur où il est employé se trouve en expansion ou en perte de vitesse. Il était, il reste question non seulement de salaires et de « rattrapage », mais aussi d'une politique d'ensemble des revenus. C'est à ce niveau qu'il convient de situer la recherche de la justice sociale, et les « experts » l'ont fort bien compris. Nous nous souvenons de l'époque où Joseph Sauty bataillait pour que le mineur ne soit pas sacrifié à la production. Aujourd'hui, il se bat avec ses militants pour que le mineur ne soit pas un jouet soumis aux fluctuations des pressions économiques. L'homme ne vit pas que de pain, et c'est sa dignité aussi qu'ont prétendu défendre les syndicalistes.

3. Au-delà des revendications portant sur les salaires, les congés, les horaires de travail, Joseph Sauty et ses compagnons ont posé le problème de l'avenir de toute une profession et de régions entières et veilleront à ce que les confrontations promises deviennent permanentes. Ils sont ainsi en voie d'obtenir, et cela leur sera difficilement enlevé, la participation des mineurs aux affaires de la mine, c'est-à-dire la participation des travailleurs à la définition d'une politique et aux décisions qui les concernent, à l'échelon national, et demain, à l'échelon européen. Pour ne pas rester des voix clamant dans le désert au sein des conseils d'administration des Houillères, ils demandent, et ce sera un des points les plus importants soulevés à la « table ronde », que compétence soit rendue à ces conseils pour gérer vraiment leurs affaires.

Jules CLAUWAERT.

Les responsabilités du parlementaire dans le domaine législatif et dans celui des grandes orientations politiques sont connues. Ce n'est pas les minimiser ou les contester que de souligner, comme le fait ici Robert Buron, un aspect moins connu et non moins important de l'action du parlementaire.

L'indispensable parlementaire

par Robert BURON.

Le parlementaire a des fonctions bien précises à remplir et définies par la constitution. L'accomplissement de ces fonctions constitue l'essentiel de sa tâche. Encore faut-il qu'il soit élu. Son premier devoir vis-à-vis de lui-même, s'il veut jouer un rôle politique, consiste donc à se faire élire et, une fois élu, à préparer constamment sa réélection en se faisant apprécier des électeurs, grâce aux services qu'il leur rendra en défendant leurs intérêts collectifs ou même privés, tout autant que par son activité à l'Assemblée Nationale ou au Sénat.

Au sein du Parlement sa fonction est double. Il est *législateur*. De ce fait, il participera à l'élaboration des textes de lois qu'il vote ou repousse. Il doit en outre *contrôler* l'action du gouvernement qu'il pourra en régime parlementaire renverser en lui retirant sa confiance ou en votant une motion de censure.

Mais le parlementaire est *d'abord et avant tout* le représentant élu, l'avocat auprès de l'administration des intérêts généraux de sa circonscription ainsi que des intérêts privés des familles qui l'habitent.

En pratique c'est ce rôle qui est le plus absorbant.

Tel Président du Conseil, accablé des plus lourdes responsabilités, voilà quelque dix ans, consacrait cependant deux heures chaque jour, même pendant les crises les plus graves, aux affaires de son département.

Tel ancien Chef de Gouvernement, entouré d'estime et d'affection assis à une table dans la salle de lecture de l'Assemblée Nationale, a pendant des années rédigé à la main ses soixante lettres par jour.

Et combien de personnages consulaires n'hésitent pas à faire antichambre chez les grands directeurs de ministères, voire chez de simples chefs de bureau, pour essayer de faire triompher — non pas des intérêts particuliers, certes — mais cette sorte d'intérêts généraux... un peu spéciaux que sont ceux de la circonscription, d'une commune de la circonscription, d'une entreprise de la circonscription (voire, à la limite, d'un électeur de la circonscription ?).

On critique généralement ces obligations du parlementaire, mais en fait elles ne s'expliquent pas seulement par des considérations électorales. *Elles répondent à un besoin.*

La France est trop centralisée, l'administration moderne trop complexe pour qu'une double liaison ne soit pas organisée entre les administrations centrales et leurs justiciables des départements lointains.

Sans doute le pouvoir délègue-t-il des fonctionnaires auprès des administrés de province, mais malgré la valeur de certains préfets et chefs des services départementaux, ces représentants locaux du pouvoir sont trop souvent sans audience suffisante auprès de leurs ministres et en tout cas sans crédit réel sur l'administration centrale.

Ce qu'ils répondent aux notables locaux qui discutent d'un texte ou s'efforcent de leur exposer les particularités d'un cas, revient trop souvent à dire « vous avez raison sans doute mais je ne peux pas modifier les instructions que j'ai reçues, je dois les appliquer, je signalerai cependant la chose à Paris ».

Une seconde liaison est donc nécessaire, qui va des administrés au pouvoir central et pour assurer cette liaison le parlementaire se révèle souvent comme le meilleur intermédiaire.

Les démarches

Toute entreprise industrielle, installée en province, quelque importante qu'elle soit, sait qu'elle ne lutte pas à égalité contre une entreprise concurrente dont le siège est à Paris.

Les autorisations indispensables de construction ou d'extension, les licences d'importation et autrefois les certificats de change, les primes d'équipement elles-mêmes sont délivrés par les administrations centrales et, sans que l'honnêteté des fonctionnaires centraux puisse être mise le moindrement en cause, il est clair que les absents risquent souvent d'avoir tort.

En bref, toute la vie économique du pays passe par la capitale et les entreprises qui n'ont pas de bureaux à Paris ont l'impression de vivre en dehors du circuit normal.

Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, il est même heureux que le parlementaire se fasse l'écho de leurs plaintes et s'efforce par ses interventions de rétablir un minimum d'égalité.

Le plus souvent ce n'est pas tant par sympathie personnelle pour le patron en cause que par souci de défendre le droit au travail des ouvriers, ou plus exactement l'activité économique d'ensemble que maintient dans une région la prospérité de l'entreprise qui y est installée (tels parlementaires socialistes, voire communistes, ne sont-ils pas parfois les meilleurs défenseurs à Paris des entreprises capitalistes de leur circonscription ?).

Sans doute la multiplication des comités d'expansion et des organisations locales à but économique a-t-elle créé une sorte de relève de l'action parlementaire dans ce domaine. Aujourd'hui encore cependant l'administration accueille plus volontiers un parlementaire, surtout s'il a déjà quelque notoriété, qu'un président d'association régionale.

A plus forte raison les préfets et les grands chefs de service départementaux utilisent-ils au maximum le concours des parlementaires pour que « sortent » les dossiers qu'ils ont adressés aux bureaux compétents à Paris.

Quel député consciencieux n'a séjourné dans les tristes bureaux du génie rural, rue de Varenne, pour que soient donnés en temps utile les avis favorables qu'attend un projet d'adduction d'eau ?

Au ministère de l'Intérieur il lui faut obtenir le remboursement des participations aux dépenses communales dont dépend l'équilibre des budgets futurs et au ministère de la Santé l'inscription, au plan de cinq ans, d'une maternité rurale ou d'un hospice.

Aux Finances, il participe aux démarches collectives de règle pour que soit accrue la dotation du fonds d'allègement des emprunts d'électrification ou qu'intervienne la circulaire nécessaire à l'application d'une mesure de détaxation...

Les bureaux parisiens se complaisent davantage hélas aux tâches de conception qu'aux obligations fastidieuses de la gestion courante et font traîner indéfiniment les décisions à prendre sur le vu des propositions d'exécution des administrations locales.

Le député agit alors comme le *stimulant perpétuel d'une administration trop lourde et trop bureaucratisée.*

Sans doute peut-on regretter que tel département doive tels avantages au dynamisme et au crédit du haut personnage consulaire qui le représente plutôt qu'à une exacte mesure de ses droits légitimes — et depuis longtemps les grandes villes, et les ports maritimes en particulier, ont choisi leurs maires parmi les hommes politiques arrivés ou bien lorsqu'ils ont élu des personnalités locales, leur ont fait un devoir d'ajouter un mandat politique à leur mandat municipal — mais, en fait, sans l'activité du parlementaire auprès de l'administration, la province serait, dans son ensemble, moins bien traitée encore à Paris qu'elle ne l'est. A tout prendre, la prime de fait accordée aux départements qui ont su choisir des députés actifs est-elle si condamnable ? On peut rêver d'un régime parfait, en quelque sorte mathématique, où l'action des hommes qui en manœuvrent les rouages serait parfaitement neutre et impartiale. On peut y rêver mais non y croire, et l'échange « activité du député en faveur de sa circonscription contre fidélité de la circonscription au député » a quelque chose d'humainement satisfaisant.

Permanences et courrier

Les démarches entreprises à la demande des maires des principales communes, du directeur des services agricoles ou de l'industriel de la sous-préfecture ne constituent pas l'essentiel de l'activité de l'élu. Son courrier et les permanences qu'il tient plusieurs fois par mois dans sa circonscription occupent une part importante de son temps.

Sur dix lettres que reçoit le parlementaire, deux sans doute traitent de problèmes administratifs ou économiques qui se posent au niveau du département ou de la commune ; une — au maximum — qui émane d'un militant du parti ou d'une notabilité locale aborde les problèmes de doctrine ou l'action politique du représentant ; les sept autres concernent des cas particuliers.

Ces cas particuliers quels sont-ils ?

Demandes de faveurs : mérite agricole, bureaux de tabac, bons de voitures jusqu'à une époque récente et en ces dernières années hélas ! envoi du fils au service loin des secteurs exposés ? Parfois, bien sûr, mais en moins grand nombre que l'opinion ne le croit !

La grande majorité des lettres particulières expriment les *plaintes de l'administré victime de textes qu'il ignore ou ne comprend pas.*

Il suffit d'être assistante sociale, secrétaire de syndicat, responsable d'une œuvre quelconque... ou plus simplement parlementaire pour constater cette évidence : en France, le peuple et l'administration ne parlent pas la même langue.

A l'étranger, la France a la réputation d'être un peuple de juristes ; c'est une réputation usurpée.

Le bon sens foncier des Français est en opposition totale avec le formalisme juridique régnant mais, depuis le XVI[e] siècle et plus encore depuis la Révolution, ils se sont laissé convaincre, par une minorité trop intéressée, que le Gouvernement était une affaire purement juridique, qu'il convenait d'abandonner aux experts, avocats, magistrats et autres tabellions.

Mal résigné mais impuissant, le peuple de France explose périodiquement contre les « robins » dans une jacquerie, une chouanerie, ou une poujaderie ; puis, persuadé que la révolution accomplie doit trouver son expression dans un texte juridique, « la constitution », il rend la main aux juristes.

N'est-ce pas Pierre Poujade lui-même qui déclarait il y a cinq ans : « Dans ses états généraux le peuple de France indiquera ce qu'il veut et ensuite les parlementaires (ce n'est évidemment pas à eux mais aux « bureaux » que s'adressait l'interjection) nous accommoderont la cuisine. » On n'imagine pas plus bel aveu d'impuissance.

La « langue sacrée »

Comme les médecins de Molière, les professeurs de droit, les avocats et les hauts fonctionnaires qui légifèrent ont l'habileté d'utiliser une langue formaliste et d'un maniement difficile qui interdit à quiconque n'en connaît pas l'usage de prétendre aux grands emplois.

Pour devenir fonctionnaire en France il faut s'obliger à parler « la langue » ? Seule une « élite » en connaît toutes les ressources et en ce domaine la supériorité des inspecteurs des Finances et des conseillers d'Etat n'est discutée par personne. La terminologie élémentaire s'en apprend dans les facultés de Droit et

à l'École des Sciences politiques.

Ainsi un écran s'abaisse-t-il entre le travailleur des champs, de l'usine ou de l'atelier, et ceux qui disposent de son destin. — Il me souvient de ce haut fonctionnaire de Vichy déclarant : « Je n'ai pas de temps à perdre, je ne veux recevoir que des gens qui sont au moins licenciés en droit. » A sa manière il avait raison ; il est inutile de recevoir des Kalmouks ou des habitants du Monomotapa si l'on ne dispose pas d'un « drogman » qui rende la discussion possible.

Les meilleurs interprètes de la langue juridique française, les seuls en tout cas qui acceptent de la traduire en langage courant, sans rémunération particulière autre que leur indemnité fixe ce sont incontestablement les parlementaires.

Expliquer à un contribuable la portée d'une loi ainsi rédigée :

Article Premier. — L'article 5 de la loi du 13 mars 19.. est supprimé.

Art. 2. — Ajouter à l'article 8 de la même loi *in fine* les mots : « Cette déclaration doit être rédigée conformément aux dispositions de l'article 6 de l'acte dit loi du 11 février 194. et transmise à l'autorité compétente avant le 15 avril. »

Inspirer patience au cultivateur qui a acheté il y a huit mois un motoculteur et qui se demande combien de temps il doit encore attendre pour percevoir le remboursement des 15 % dont ses journaux agricoles lui ont annoncé le principe depuis plus d'un an.

Aider, plus simplement encore, les petits vieux qui ont droit à pension, les mercières de village qui peuvent prétendre à dégrèvement, les cultivateurs qui attendent du génie rural la prime promise pour les travaux qu'ils ont fait dans leur ferme, à rédiger leurs requêtes dans la *langue sacrée*, à demander au secrétariat de mairie, puis à remplir les formulaires, à joindre enfin les pièces annexes prévues, faute de quoi « l'impétrant » (qui n'a pas appris à l'école ce qu'était un impétrant) se voit envoyer une circulaire tout imprimée par avance et qui se termine par la phrase fatidique : « Votre requête n'a pu être prise en considération faute des justifications nécessaires... »

Oui, telles sont quelques tâches essentielles du parlementaire français — celles en tout cas auxquelles il consacre la majeure partie de son temps...

Il lui faut aussi — c'est l'envers de la médaille — comprendre le langage courant dont sa vie à Paris l'éloigne sans cesse davantage. Il ne lui suffit pas de pouvoir traduire le « juridique » en parler de tous les jours. Il lui faut savoir traduire les dialectes de la province en style administratif parisien. Après la version le thème.

Tous les torts ne sont pas du côté du fonctionnaire, c'est l'évidence.

L'administré n'a pas toujours le cerveau clair ni le langage précis.

De plus, il est souvent de mauvaise foi. Il espère que la complication des textes, qui l'effraie, pourra le servir aussi et n'hésite que rarement à déformer un peu la vérité et même à pratiquer largement le mensonge par omission dans l'espoir d'obtenir un taux de pension plus élevé, un remboursement, une subvention...

Le parlementaire fait alors un premier tri indispensable. Dans ses permanences il décourage les demandes injustifiées, détecte les mensonges trop gros et, informant le demandeur de ses droits réels, l'aide à présenter sa requête, dans l'intérêt du travail administratif comme dans celui des droits de l'administré.

Le résultat du travail parlementaire à cet égard se mesure aisément. Il suffit à n'importe quel député de faire l'expérience suivante :

1° envoyer pendant un mois directement au ministère intéressé les lettres de ses électeurs en les accompagnant d'une note d'appui : « Je reçois la lettre jointe de M. Un Tel, voulez-vous examiner sa requête ? », puis...

2° le mois suivant, prendre la peine — comme il le fait presque toujours — de traduire en style administratif les requêtes des intéressés. D'après mon expérience, il obtiendra trois fois plus de réponses favorables alors.

Le destinataire de la lettre aura-t-il pensé dans le premier cas que le député était indifférent et que dans l'autre il prenait fait et cause pour son électeur ?

Probablement pas. Mais si le parlementaire épargne au fonctionnaire un long et difficile travail, il est normal que le résultat soit différent.

Sans doute les secrétaires de mairie, les fonctionnaires ou para-fonctionnaires des caisses de Sécurité sociale ou de Mutualité agricole, les secrétaires d'œuvres diverses accomplissent-ils de plus en plus des tâches parallèles à celles du parlementaire. Celui-ci peut et doit s'en réjouir. Il n'en reste pas moins que, s'agissant des cas difficiles, les auxiliaires sociaux eux-mêmes demandent bien souvent aux parlementaires leur intervention.

Celle-ci se révèle utile notamment dès qu'un dossier, sortant des mains de l'agent normalement chargé de la traiter, passe aux échelons supérieurs. L'aspect humain de l'affaire disparaît alors devant la crainte du précédent et l'importance jurisprudentielle de la décision à intervenir.

La grande force des administrations en désaccord avec les administrés, c'est leur patience négative.

Il faut qu'au crédit, pratiquement nul du petit pensionné, de l'ancien prisonnier, de l'humble citoyen s'ajoute l'action (auprès des bureaux) du parlementaire susceptible — autrefois surtout — de renverser un gouvernement... et, peut-être, de participer à celui du lendemain.

Le meilleur « représentant » possible c'est le parlementaire

En bref, l'activité première du parlementaire n'a que des rapports très lointains avec la politique proprement dite. L'élu est d'abord et avant tout un avocat rémunéré au salaire mensuel, un interprète, un démarcheur infatigable. C'est aussi un « assistant social » nécessaire, le plus surchargé et souvent le plus efficace de son département.

Bien des hommes politiques déplorent cet aspect de leur fonction. Nombreux sont les députés qui rêvent du jour où ils pourraient être débarrassés du « courrier parlementaire », des démarches inévitables, des permanences fastidieuses, des demandes (ô combien précises !) dont ils sont l'objet au sortir des réunions où ils ont traité les sujets les plus généraux.

On les comprend. Mais qui remplirait cette tâche indispensable si ce n'est le parlementaire dans un pays dont la législation est complexe et l'Administration centralisée ? Une telle fonction doit nécessairement exister et, bien qu'elle soit dans son principe apolitique, elle est nécessairement liée à la politique.

Le rôle d'*intermédiaire entre les citoyens et le pouvoir central*,

cette mission de contrôle permanent de l'administration au nom des administrés est un rôle essentiel qui doit être tenu dans tous les pays au XX' siècle.

Les secrétaires des « fascio » locaux, les délégués du parti nazi dans les bourgs allemands se faisaient souvent l'écho nécessaire des plaintes du peuple contre les abus administratifs et il n'est que de lire la presse soviétique pour voir que les dirigeants locaux du parti se donnent pour tâche de dénoncer les malfaçons économiques et surtout les erreurs de leur bureaucratie.

En Afrique, en Asie, les partis uniques ou dominants ont pour rôle de « mobiliser les masses » pour l'accomplissement des tâches d'intérêt national mais aussi de les protéger contre les abus.

Dans le monde moderne il est indispensable d'établir un système d'amortisseurs et de freins à l'inévitable toute-puissance de l'Administration.

En régime parlementaire c'est... *le parlementaire qui met de l'huile dans les rouages.*

Il peut le faire plus ou moins bien, et le talent consiste à doser les effets de deux tâches contradictoires l'une étant de voter les lois qui compliquent le travail de l'administration et l'autre d'intervenir auprès de la même administration afin d'obtenir de ces lois une application souple.

Mais dans un pays centralisé à l'excès comme le nôtre, la *fonction de défense des intérêts locaux est une fonction capitale.*

Ceux des provinciaux qui critiquent le plus sévèrement leurs parlementaires ne cessent d'avoir recours à leurs bons offices et ils sont, en définitive, les meilleurs défenseurs du système, car ils sont fortement attachés en tout cas au régime représentatif.

Aussi bien, si, à la Libération, la plupart des nouveaux élus étaient sans attaches étroites avec la politique locale, se sont-ils progressivement « implantés » cumulant avec leur mandat parlementaire ceux de conseiller général et de maire. Ils ont été candidats à ces nouveaux postes parce que c'était pour eux le meilleur moyen de renforcer leur situation et d'inspirer confiance aux électeurs en se rapprochant d'eux. mais aussi parce que sollicités par des responsables locaux désireux de confier la défense des intérêts de la commune ou du canton à des hommes bien placés pour « décrocher » les subventions, hâter les paiements, etc.

On pourrait à la rigueur concevoir un régime dans lequel les fonctions du législateur et celles de représentant de circonscription seraient distinctes.

En pratique, le représentant, s'il n'était législateur ou plus exactement parlementaire, n'aurait pas le même crédit auprès de l'administration.

Quant au législateur, s'il n'était élu, il serait sans contact avec les réalités concrètes de la vie quotidienne des citoyens et, plus encore que maintenant, aurait tendance à légiférer dans l'abstrait.

Robert BURON.

Cinéma

VITALITÉ DU CINÉMA ITALIEN *par Henri Bourbon.*

TROIS films présentés récemment sur les écrans parisiens nous apportent un témoignage convaincant de la vitalité et de la qualité du cinéma italien qui l'emporte sur tous les autres par sa richesse, son authenticité, sa rigueur.

Cinéma du réel, cinéma de la vérité sociale, cinéma de la vérité de l'homme. **Il posto, Bandits à Orgosolo, Salvatore Giuliano** illustrent admirablement la remarque de Jean de Baroncelli : « Nous sommes entrés dans l'ère des images vraies. » Et la vérité qu'expriment ces trois chefs-d'œuvre n'est pas la vérité des apparences, la vérité de l'événement ou du personnage pris sur le vif ou saisi à l'improviste, mais la vérité reconstituée dans sa complexité, sa densité, son originalité, la vérité qui révèle une période de la vie d'un homme, de l'histoire d'un pays, de l'évolution d'une société.

Ermanno Olmi, Vittorio De Seta, Francesco Rosi apportent un souffle nouveau au néo-réalisme italien. Après Rosselini, De Sica, Zavattini, De Santis, Visconti, première vague qui donna au néo-réalisme ses lettres de noblesse, il y eut la seconde vague des Fellini et Antonioni qui ouvrirent au néo-réalisme, menacé de s'enliser dans le mélodrame et le misérabilisme, des perspectives étonnantes d'élargissement et

Il posto.

de dépassement. Et voici maintenant Olmi. De Seta, Rosi qui, sans fracas, assument l'héritage prestigieux de ce néo-réalisme hâtivement décrié, et fidèles à son inspiration sociale et humaniste, le rajeunissent, lui confèrent une vigueur et une puissance accrues en s'engageant davantage que leurs aînés dans la voie de la sobriété, du dépouillement, de la gravité. Tandis qu'une partie de la nouvelle vague française s'égarant trop souvent dans des recherches de virtuosité pure et dans des novations vaines, néglige ce qui est l'essence même du Septième art — la vie — les jeunes cinéastes italiens s'inscrivent dans la ligne de la tradition néo-réaliste qu'ils renouvellent avec un talent qui ne se fige pas dans un esthétisme gratuit. Ils s'intéressent passionnément à l'humaine condition de leurs contemporains, aux contraintes qu'ils subissent, aux problèmes qu'ils affrontent. Leur goût de l'observation aiguë est inséparable de leur attachement à une éthique.

Il posto, Bandits à Orgosolo, Salvatore Giuliano ont en commun d'être des documentaires, d'atteindre à la grandeur de la tragédie, de décrire et de dénoncer les aliénations de l'homme au sein de la société italienne actuelle, de montrer une réalité sans démontrer une thèse, de ne recourir à aucun acteur professionnel chevronné et de faire appel à des habitants des régions où se situe l'action, à des membres des catégories sociales ou professionnelles en cause : employés milanais, bergers sardes, paysans siciliens.

Il posto est la simple histoire d'un jeune garçon à la recherche d'un emploi, il passe un examen pour entrer dans l'administration d'une importante firme milanaise, il tombe amoureux d'une jeune fille rencontrée au cours des épreuves, il est d'abord cantonné dans un rôle de planton puis obtient le poste d'employé aux écritures qui va lui assurer une existence tranquille et monotone. Les images, les notations psychologiques sont criantes de vérité : l'humble appartement ouvrier des faubourgs de Milan, le train de banlieue dans la grisaille du petit matin, la présentation des candidats anxieux, le ridicule des tests psychotechniques, l'achat de l'imperméable neuf, la promenade dans les rues de la ville qui doit au « miracle économique italien » de multiplier les signes de prospérité, le sourire timide du premier amour qui sera un amour raté, l'atmosphère étriquée et asphyxiante du bureau, la gaîté forcée du réveillon offert par la direction de l'entreprise. Toutes les scènes disent avec sensibilité et discrétion la tragédie de l'individu écrasé par l'incohérence et la sottise de l'appareil bureaucratique, l'accablante banalité qui

Salvatore Giuliano.

Bandits à Orgosolo.

use les êtres et tue les rêves, l'absurdité d'un univers dont la mécanisation et la standardisation déshumanisent la personne, l'ensevelissement des faibles dans la résignation à la médiocrité et au dérisoire quotidien. Ce film n'incline cependant pas au pessimisme intégral, car en définitive à 17 ou 18 ans, tout n'est pas encore joué ! Domenico n'est pas irrémédiablement condamné à ressembler à ses ternes collègues. A condition de n'y point consentir, il n'y a pas d'étouffement auquel on ne puisse échapper.

Il posto c'est la cruauté de Kafka adoucie par la tendresse de Tchékhov, c'est la mélancolie associée à la fraîcheur, la tristesse éclairée par un sourire ou un regard, l'amertume tempérée par l'humour. Cette œuvre nuancée — combien plus émouvante et plus angoissante que **le Procès** d'Orson Welles qui accumule les habiletés trop appuyées — va droit au cœur.

Le ton de **Bandits à Orgosolo** est plus austère, plus âpre, plus violemment dramatique que celui d'**Il posto.** Le modeste employé milanais est seul et désarmé dans une société de l'abondance et de la consommation. Le rude berger sarde de Vitorio De Seta, est solitaire et impuissant dans son île misérable. Sur ces terres rocailleuses dont le cinéaste, en chantre de la nature, nous restitue de manière inoubliable, la sévère et envoûtante beauté, le travail des paysans et des bergers est harassant. La Sardaigne ne semble pas complètement sortie de l'ère moyenâgeuse. Ses populations ne bénéficient pas encore des progrès de la civilisation moderne qui ne concrétise sa sollicitude à leur égard que sous la forme rebutante de la loi aveugle qui réprime, des carabiniers qui pourchassent, des juges qui condamnent. Accusé d'un vol et d'un meurtre qu'il n'a pas commis, Michele, le héros de **Bandits à Orgosolo,** se sent incapable de prouver son innocence; au nom de sa conception de l'honneur il choisit de se révolter contre l'injustice et de s'enfuir dans la montagne. Il ne se sépare pas de son troupeau de moutons qu'il a tant peiné pour posséder et qui constitue son unique ressource. Mais les moutons ne résistent pas à la fatigue d'une interminable randonnée à travers monts et vallées où l'eau et les pâturages sont rares, ils meurent d'épuisement. Désespéré, ruiné, brisé par la fatalité, il ne reste plus à Michele qu'à devenir à son tour un bandit voleur de bétail et à réduire au désespoir d'autres pauvres gens... ses semblables. Atroce engrenage. **Bandits à Orgosolo** ou la tragédie de l'homme broyé par un mécanisme implacable, et qui touche le fond du malheur. Le spectateur est au bord des larmes.

Fresque historique, tragédie collective, épopée lyrique, tel nous apparaît **Salvatore Giuliano.** L'aventure mystérieuse et compliquée du héros de l'indépendance, du rebelle autonomiste, du colonel de l'armée locale de libération, du redresseur de torts qui se dégrade en un hors-la-loi détrousseur et assassin, est inséparable de l'histoire de la Sicile faite d'intrigues, de complots et de règlements de comptes, inséparable du drame de son peuple trompé, humilié, soumis à une oppression quasi féodale, inséparable des scandales de sa société où la Maffia, les grands propriétaires terriens, les bandits et la police nouent d'étranges et obscures complicités, imposant la terreur et le mutisme. A l'exception de son cadavre muré dans le silence de la mort, le metteur en scène ne nous laisse apercevoir de Giuliano qu'une silhouette vêtue d'une blouse blanche qui, agressive ou traquée, court la montagne à la tête de sa bande et multiplie embuscades et coups de main. La figure secrète et lointaine de Giuliano prend ainsi valeur de mythe auquel les populations siciliennes s'identifient et dans lequel elles incarnent leurs aspirations et leurs colères.

La structure du film, son rythme alternant le passé et le présent, les subtils retours en arrière, le style proche des bandes d'actualités, les ruptures savantes dans la construction du récit créent une atmosphère ambiguë qui rendent sensibles la confusion et l'incertitude qui entourent la personnalité énigmatique de Giuliano et certains événements sur lesquels il est impossible de donner une interprétation claire. Plusieurs séquences sont des sommets d'intensité dramatique dignes de figurer dans la plus exigeante des anthologies cinématographiques : la scène où tous les hommes de Montelepre sont arrêtés et enchaînés tandis que les femmes affolées se répandent à travers les rues du village et s'en vont dans une course éperdue bousculer les cordons de troupes et crier leur douleur et leur rage — la scène de la tuerie de Portella della Ginestra où la panique s'empare des manifestants du 1er mai, hommes, femmes et enfants surpris avec leurs banderoles et leurs drapeaux par la mitraille des compagnons de Giuliano — celle où la mère étreint le corps de son fils tué et hurle sa souffrance — celle où les journalistes s'agitent et bourdonnent autour de Giuliano, abattu par ses adversaires et ses complices, gisant dans la poussière sous l'éclatante lumière de Sicile. On a évoqué à propos de **Salvatore Giuliano** les réalisations célèbres d'Eisenstein. On a eu raison.

Le jugement d'André Bazin qui écrivait en 1947 que l'Italie est le pays où

l'intelligence cinématographique est la plus aiguë, conserve en 1963 toute son exactitude.

Il Posto, Bandits à Orgosolo, Salvatore. Giuliano méritent d'être ajoutés à la liste des films qui ont dicté à Patrice G. Howald cette appréciation chaleureuse et justifiée : « En proposant à l'écran le paysage humain, en y inscrivant l'interrogation de l'homme, en y attachant l'attention la plus passionnée qui ait jamais été portée à l'être quotidien au niveau le plus humble de son comportement comme au point le plus élevé de son débat moral et spirituel, le néo-réalisme aura promu le cinématographe à une singulière dignité. »

Henri BOURBON.

note de lecture

Le meilleur combat

par Amar OUZEGANE

AMAR OUZEGANE, Ministre de l'Agriculture du Gouvernement algérien a, par son livre « Le meilleur combat », éclairci l'originalité de la Révolution algérienne dont les animateurs ont eu pour principe de croire en leur propre force et pour maxime de prouver leur force par l'action. De ce point de vue, il importait de renoncer à l'attentisme cher aux Réformistes, de ne pas s'abandonner à la capitulation de la prudence, de se précautionner contre l'installation d'un régime « à la Bao-Daï ». L'Islamisme a préparé le climat idéologique qui convenait par la propagation des trois mots d'ordre des Oulama : « L'Islam est ma religion, l'Arabe est notre langue, l'Algérie notre Patrie ». Ainsi ont été levés les obstacles du maraboutisme et du particularisme du parler Kabyle figé devant l'Arabe vivant.

Les titres historiques de la mission qui revient à l'Algérie sont invoqués dans leur contexte andalou et occitan. L'arianisme ne se rapportait-il pas à l'Islam en répétant l'unité des trois personnes dans la Trinité, le catharisme aussi par sa perfectibilité ? Je veux ajouter que les Cathares Yougoslaves, les Togonisles, se sont convertis à l'Islam dont ils sont demeurés les fidèles.

Amar Ouzegane réduit à néant « l'idolâtrie carolingienne » de Gustave Cohen. Il cite la remarque de Claude Farrère touchant la barbarie dans laquelle les harkas du Carolingien Charles Martel en repoussant les escadrons arabes et berbères ont plongé le monde occidental pour sept siècles. J'ajoute encore que Arabes et Berbères installés en Poitou depuis le début du VIII[e] siècle y avaient la sympathie des populations en place. Il valait aussi de souligner, entre autres titres, l'état intellectuel et moral de l'Algérie qui comportait au début du XIX[e] siècle un instituteur (mouadeb) par douar, un professeur d'enseignement secondaire (moudares) par mosquée, des professeurs d'enseignement supérieur (oulama) par confrérie, selon les travaux du professeur Emerit.

Les rapports de la conscience de classe et du sentiment national plongent dans un lointain passé. Le deuxième Calife Omar El Khettab, invoquait la justice sociale, le quatrième Ali Ben Ali Talib, traçait le plan d'une réforme agraire par partage du Sawad (terres domaniales). Ibu Khaldoun a justifié les principes égalitaires de l'Islam qui excluent le paternalisme palliatif du profit tiré de la plus-value.

Le pouvoir colonial est identifié aux Communes mixtes, à l'indigénat, au code forestier, aux exploitations des grands colons qui s'accrochent encore à l'Algérie en prétendant leur technicité, à l'aristocratie ouvrière d'immigrés, racistes à l'encontre d'un sous-prolétariat autochtone. Il n'a pu entretenir l'illusion réformiste ébranlée par les mesures prises en 1920 contre l'Ernès Khaled et par les révoltes d'Aïn Touta et du Bénir Chouhram en 1916, mis à mal par la défaite française de 1940 et par le prestige des Alliés de la France en 1943. Je suis plus sévère qu'Amar Ouzegane sur le sujet de l'ordonnance du 7 mars 1944 inspirée par le Commandant Montagne car, par son innovation du double Collège, elle a interdit la cohésion des deux Communautés d'Algérie.

Il est sans doute que les délégations financières ont beaucoup construit pour une seule partie de la population, mais il est juste de rappeler que l'Assemblée financière qui leur a été substituée en 1945 et où les élus musulmans ont affirmé leur autorité dans la discussion du budget, a œuvré jusqu'en 1948 pour les Arabes et les Berbères, singulièrement par les secteurs d'améliorations rurales, la restauration des sols et l'action communale. C'est à cette époque qu'ont été installés les premiers maires musulmans, au grand mécontentement du lobby colonial. Reprenant les errements de l'ordonnance du 7 mars 1944, les deux Constituantes et le Parlement qui a voté le statut tronqué de 1947, ont dévoilé la fiction de l'Algérie composée de trois Départements français.

La voie était désormais libre pour la marche vers l'indépendance. Le F.L.N. par sa proclamation du 1[er] novembre 1954 a offert l'intégration de tous les partis, de toutes les races, de toutes les langues, de toutes les religions dans son mouvement. Son appel a été entendu de l'Eglise Catholique qui a rompu avec le colonialisme et s'est associée à la trêve civile proposée par Camus et brisée par Lacoste « décidé à choisir le fascisme pour sauver le colonialisme ».

Le terrorisme urbain a été déclenché pour répondre à l'annonce des opérations de « dernier quart d'heure » en effacement de la rébellion, aux invitations adressées aux journalistes étrangers pour qu'ils constatent la pacification des villes, à la rupture de la trêve civile. Il a eu le soutien des masses qui a fait défaut aux Etats-Majors sans trouver des groupements nationaux autres que le F.L.N. Chaque Algérien a été un rebelle en puissance. Fidayate et Chahidate ont été des volontaires sélectionnés par un stage de formation et par des épreuves accomplies. Au surplus l'A.L.N. a procédé au lessivage des truands chez ses adhérents.

Le nationalisme a été greffé sur une idéologie religieuse liée à l'ordre musulman et étrangère à tout totalitarisme. Les causes de l'éclipse de la civilisation islamique pendant plusieurs siècles procèdent de la négligence de la mission de liaison que comportait cette civilisation au moyen âge. Le Djihad ne signifie pas guerre sainte, mais effort collectif. Il valait hier contre l'oppression de la Patrie. Il est tendu aujourd'hui contre l'exploitation du peuple. Cette maxime du Ministre algérien de l'agriculture, responsable de la promotion de 85 % des Algériens, mérite d'être méditée.

Yves CHATAIGNEAU.

UN CAHIER FRANCE-FORUM

VIENT DE PARAITRE

Nous avons réuni sous la forme d'un Cahier France-Forum *les textes ronéotypés de trois rapports de nos collaborateurs Benoît Jeanneau, René Rémond, Michel Drancourt qui constituent le résultat des travaux accomplis par un groupe d'études dont notre ami François Garcia assurait le secrétariat. Ce groupe s'est efforcé, après avoir analysé l'évolution psycho-sociologique de la France contemporaine, de déterminer les conséquences de cette situation sur la vie politique française et de décrire les mutations en cours.*

Nos abonnés qui désireraient recevoir ce Cahier France-Forum, *utile prolongement de* La démocratie à refaire, *sont priés d'accompagner leur demande de 0,75 F en timbre-poste.*

ROME ET MOSCOU

par Etienne BORNE

Il y a du nouveau dans les rapports entre la Rome catholique et Moscou, capitale du communisme occidental. Un commencement d'ouverture se manifeste, qui est encore de l'ordre du geste et du symbole, mais qui rompt avec une longue pratique de méfiance et d'hostilité réciproques : autorisation de présence au concile accordée aux observateurs de l'Eglise orthodoxe russe ; réception par le pape de la fille et du gendre de M. Khrouchtchev ; accueil positif dans la presse soviétique à l'encyclique « Pacem in terris ». Faut-il conclure de tant de signes convergents que des accommodements sont désormais possibles entre l'Eglise catholique, qui fait pourtant vertu de son intransigeance doctrinale, et une forme de civilisation qu'on disait jusqu'ici marquée comme d'un sceau indélébile par une idéologie matérialiste et athée, tandis que de son côté le communisme occidental, en état de dégel, cesserait de considérer la foi chrétienne comme un opium du peuple et les autorités d'Eglise comme complices des puissances ténébreuses qui s'opposent au progrès humain ?

Interpretation précipitée d'un événement qui est en son fond moins insolite qu'il ne paraît. Qu'elles soient seulement séculières, comme le communisme, ou à la fois temporelles et spirituelles, comme le catholicisme, les Eglises les plus fortement structurées, les plus assurées de leurs dogmatiques sont également les plus capables de souplesse tactique, d'adaptation à la circonstance, de retournement dialectique. Le paradoxe qui n'est pas sans raisons profondes est vérifiable tout au long de l'histoire. Le même christianisme qui dissout la religion impériale deviendra, après la conversion de César, religion de l'Empire quitte à passer ensuite aux barbares, destructeurs de l'Empire. L'Eglise, cherchant à penser sa foi, traite longtemps Aristote comme le prince du paganisme, ennemi majeur des grandes vérités surnaturelles, d'autant plus suspect au Moyen Age des croisades qu'il est utilisé du côté de la synagogue et du côté du croissant, et puis d'un coup, avec la révolution thomiste, cette même Eglise emprunte à l'aristotélisme un certain nombre de concepts fondamentaux qui lui serviront à édifier sa théologie, ou peut-être, l'avenir le dira, un moment de sa théologie. La même papauté avec Pie VI dénonce comme une peste abominable la philosophie et le mouvement historique de la Révolution française, puis avec Pie VII accorde les commodités d'un concordat et la consécration solennelle du sacre à un général jacobin, fruit naturel de cette philosophie et enfant légitime de ce mouvement. A côté de tels renversements de situation qui à chaque fois jetèrent de vieilles et honorables fidélités dans des abîmes de désespoir, la détente qui s'esquisse entre Rome et Moscou fait encore figure d'épisode mineur, d'exploration feutrée et d'approche prudentissime.

Quant au communisme soviétique, on l'a vu dans l'espace d'un demi-siècle brûler aujourd'hui ce qu'il avait adoré la veille, convertir la révolution bolchéviste du défaitisme devant l'ennemi à l'héroïsme militaire, susciter une paysannerie propriétaire puis proscrire ses koulaks au fond de la Sibérie, traiter les démocraties occidentales tantôt en forteresses de la liberté, tantôt en repaires sombres et sanglants du capitalisme, céder au vertige du culte de la personnalité, puis déstaliniser avec allégresse, en attendant de contredire la déstalinisation elle-même, toutes ces attitudes assez violemment contrastées n'étant à chaque fois que l'application logique de l'irréformable théorie marxiste-léniniste. En rendant hommage au pacifisme de ce Vatican qui était hier au centre des complots contre la paix, le communisme soviétique ne se renie pas, puisque ces renversements du pour au contre définissent sa pratique constante.

De tels rapprochements, tout divertissants qu'ils soient pour le philosophe de l'histoire, font une fausse symétrie. Même sociologiquement, et toute métaphysique congédiée, le communisme est une inversion et une contrefaçon du christianisme. Si on appelle romanité cette singulière harmonie, qui fait les grandes forces historiques, entre une grande rigueur doctrinale et une extrême souplesse d'adaptation aux mouvements de la vie, Moscou certes est romain. Mais la Rome chrétienne est liée à une doctrine de l'universalité humaine et de la personne, doctrine elle-même enracinée dans un absolu divin qui relativise la politique à laquelle l'oblige sa présence au monde. Tandis que la Rome communiste donne à ses thèses faussement immuables la couleur sectaire ou opportuniste qui convient à l'absolu d'une politique, laquelle est à elle-même sa propre loi. Aujourd'hui où les hommes sont condamnés à vivre ou à périr ensemble, Rome et Moscou peuvent se trouver d'accord pour organiser la coexistence pacifique des civilisations différentes. On se réjouit d'une heureuse connivence qui afflige les intégristes des deux Eglises. Mais cette convergence n'abolit pas un malentendu et une concurrence qui sont dans la nature des choses. Et si un jour, au déclin de ce siècle, Moscou, menacé par Pékin, tentait d'utiliser Rome dans une nouvelle défense de l'Occident, cette porte aujourd'hui entrebâillée du côté de Moscou serait le contraire d'une ouverture à gauche.